

C-01-2008

**Les jardins collectifs et l'agriculture
urbaine, formes de renouvellement de
la solidarité**

Par Bruno Massé et Myriam Beaudry
Collectif d'études sur les pratiques solidaires
ARUC-ÉS

Automne 2007

Cahier de l'ARUC-ÉS

Cahier No : C-01-2008

« Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité »

Bruno Massé et Myriam Beaudry

Collectif d'études sur les pratiques solidaire

Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale

Révision linguistique : Francine Pomerleau

ISBN : 978-2-89276-438-3

Dépôt légal : Février 2008

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Résumé

Fruit d'une démarche exploratoire en vue de contextualiser et de problématiser l'objet de recherche que représentent les jardins collectifs, le rapport regroupe deux travaux préliminaires réalisés dans le cadre d'une démarche de recherche initiée par le Collectif d'études sur les pratiques solidaires. Le projet d'ensemble porte sur l'analyse des nouvelles pratiques de sociabilité mises en scène dans des expériences de jardinage à vocation collective ou communautaire. Le rapport présente une revue de littérature sur la question des jardins collectifs et une étude de cas sur l'expérience d'agriculture urbaine montréalaise : *Action Communiterre*.

Mots-clés : Action Communiterre, agriculture urbaine, économie sociale, économie informelle, jardin collectif, jardin communautaire, jardinage, solidarité.

Table des matières

Résumé.....	iii
Présentation du Collectif d'étude sur les pratiques solidaires.....	vii
CHAPITRE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE SUR LES JARDINS COLLECTIFS	9
Introduction	9
Historique.....	10
19 ^e siècle : l'exode rural.....	11
1900-1945 : guerres et dépression	11
1945-1970 : déclin partiel	12
1970 à nos jours : réapparition des jardins collectifs	12
Typologie	13
Alimentation et agriculture urbaine	14
Typologie et description	14
Jardins collectifs et jardins communautaires	19
Critiques du modèle	20
Exemples documentés	21
Le Stop Community Food Centre de Toronto	21
Datchas russes	22
New York, Lower East Side et jardins latinos.....	22
Ferme du Bonheur à Nanterre	23
Le Héron de Saint-Hubert.....	24
Bibliographie	25
CHAPITRE 2 : L'AGRICULTURE URBAINE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE	
LE CAS DU RÉSEAU DES JARDINS DE LA VICTOIRE D'ACTION COMMUNITERRE	27
Introduction	27
Le contexte.....	28
Problématique	31
Outils conceptuels	31
Un apport qui ne peut être pris pour acquis.....	38
Questions de recherche et méthodologie	40
Étude de cas : Le jardinage collectif à Action Communiterre	41
Fonctionnement	47
Analyse des données : Action Communiterre et le développement de la participation citoyenne.....	51
La citoyenneté sociale	52
La citoyenneté solidaire	53
La citoyenneté sociopolitique.....	55

Conclusion	56
Bibliographie	59
Annexe : Schémas d'entrevue	63

LISTE DES TABLEAUX - CHAPITRE 2

Tableau 1 : « L'architecture conceptuelle » de la contribution des jardins urbains en commun au développement local	36
Tableau 2 : Définition et indicateurs des trois citoyennetés	37
Tableau 3 : Principaux partenaires d'Action Communterre	44
Tableau 4 : Jardins, projets et partenariats d'Action Communterre	45
Tableau 5 : Action Communterre et la citoyenneté sociale	53
Tableau 6 : Action Communterre et la citoyenneté sociale	54
Tableau 7 : Action Communterre et la citoyenneté sociopolitique	56

Présentation du Collectif d'étude sur les pratiques solidaires

Le Collectif d'étude sur les pratiques solidaires (CEPS) est un regroupement multidisciplinaire composé d'une douzaine de chercheuses et de chercheurs, d'étudiantes et d'étudiants, d'intervenantes et d'intervenants sociaux qui, depuis 2003, sont engagés dans un programme de recherche sur les « pratiques solidaires ». Plus spécifiquement, le CEPS étudie les modèles alternatifs d'insertion sociale et de solidarité, les relations économiques alternatives, les pratiques autogestionnaires et coopératives. Notre perspective générale est de contribuer au renouvellement des pratiques et des discours sur la solidarité économique et sociale à l'échelle internationale (entre pays du Nord et pays du Sud) et à l'échelle nationale ou infranationale (par exemple, entre des régions contiguës du Nord).

Le collectif est composé en majorité d'universitaires. Ces personnes sont aussi des militantes et militants de diverses causes sociales, si bien que, dès le départ, le CEPS s'est voulu ouvert sur la société et sur les perspectives de changement social. Nous cherchons toujours à élargir nos partenariats avec les acteurs du changement social. Dans cette optique, notre but n'est pas tant de produire de la connaissance au bénéfice de la tour d'ivoire universitaire que de susciter la réflexion et d'outiller tous ceux et celles qui oeuvrent à la construction d'un « autre monde » où la justice sociale serait au cœur des relations entre les peuples et entre les individus.

Le CEPS a entrepris ses travaux de recherche par un tour d'horizon sur le « mouvement » du commerce équitable afin d'en connaître les acteurs, les dynamiques d'action collective et les rationalités politico-sociales¹. Le commerce équitable international est justement une tentative de réformer le mode d'inclusion libéral basé sur les lois du marché et les droits individuels. Cependant, les critiques des modes de vie occidentaux contenues dans des discours comme ceux de la simplicité volontaire, du *slow food*, des *cittàslow*² ou de la décroissance soutenable³ nous portaient à élargir notre angle de vision pour y inclure des initiatives solidaires qui ne se situent pas seulement sur le plan du marché économique, mais aussi sur ceux du travail, de la communauté et de l'interpersonnel.

Alors que le commerce équitable concerne les échanges internationaux, il nous est apparu particulièrement fécond de nous intéresser aux discours et aux pratiques de solidarité économique infranationale. En effet, à l'heure où la solidarité basée sur l'appartenance nationale s'effrite au profit, d'une part, des attitudes individualistes ou néo-tribales et, d'autre part, de la mondialisation des échanges économiques et culturels, comment se pose la question des échanges économiques locaux et de la solidarité entre citoyens et citoyennes? À l'échelle de la ville, de la province et/ou de la région, pouvons-nous observer des initiatives qui promeuvent des modèles de solidarité qui s'inspirent de la justice sociale, de la protection de l'environnement, de l'équité des relations économiques, du localisme, de la richesse des relations sociales?

¹ Yanick Noisieux, « Document de référence Internet - dossier commerce équitable », dans Les Cahiers du CRISES, no ET0416, Montréal : CRISES, 2004; Marco Silvestro, « Quelques synthèses et réflexions sur le commerce équitable », dans Les Cahiers du CRISES, no ET0420, Montréal : CRISES, 2004. Nos rapports de recherche sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.unites.uqam.ca/ceps.

² La simplicité volontaire affirme qu'on peut vivre richement et pleinement en sortant de la société de (sur)consommation et de la poursuite du bonheur matériel. Le *slow food* s'inscrit dans la même veine et développe les idées de qualité alimentaire et de jouissance des relations sociales qui se nouent autour des repas et des fêtes. Les *cittàslow*, petites villes italiennes, vont encore plus loin en étendant ces principes à l'échelle de la municipalité en favorisant des milieux de vie écologiques et conviviaux. Ces trois discours collectifs partagent une critique commune : le mode de vie occidental actuel est trop rapide, axé sur le travail et la surconsommation, écologiquement et humainement malsain.

³ Le CEPS était partenaire du projet ayant conduit au premier colloque sur la décroissance au Québec. Ce dernier a donné lieu à une publication à laquelle plusieurs membres du CEPS ont participé. Voir S. MONGEAU (dir.), *Objecteurs de croissance, pour sortir de l'impasse : la décroissance*, Montréal, Écosociété.

Afin de donner une base empirique à nos réflexions, nous nous sommes engagés dans un travail de recension, au Québec, d'expériences alternatives qui ont une forte composante économique. Une vingtaine d'entre elles ont été retenues et de courtes monographies ont été produites et rassemblées dans un rapport de recherche⁴ : trois exemples d'entreprises locales actives dans le commerce équitable, deux systèmes d'échanges locaux (SEL), quelques initiatives d'agriculture soutenues par la communauté, des médias alternatifs, des ateliers coopératifs, des logiciels libres, etc. Ce portrait diversifié montrait surtout que les modèles alternatifs existent, qu'ils sont en fait nombreux et que plusieurs contiennent des propositions offrant des alternatives sérieuses au modèle capitaliste actuel.

Dans l'optique qui est la nôtre, nous avons ensuite tenu des activités publiques pour continuer la réflexion sur des sujets pouvant intéresser directement les groupes engagés dans le changement social. Nous avons organisé, en janvier 2006, un premier séminaire public sur le thème des logiciels libres et des technologies de l'information et de la communication (TIC) en relation avec l'action communautaire⁵. En septembre de la même année, nous avons récidivé en proposant une réflexion collective sur la question : *la consommation responsable est-elle au service du néolibéralisme?*⁶

Recherches en cours

Le CEPS fédère présentement un ensemble de travaux portant sur les jardins collectifs, l'entrepreneuriat collectif, la mobilisation par le logement social et les pratiques libertaires. Le présent rapport s'inscrit dans le projet de recherche portant sur les jardins collectifs. Cette recherche se penchera sur les rapports sociaux mis en scène par ces initiatives locales présentes tant en milieux métropolitain, urbain que rural.

⁴ Jérôme Leblanc, Yanick Noiseux, Marco Silvestro et collaborateurs, « Pratiques solidaires dans la relation d'échange. Monographies d'initiatives québécoises », dans Les Cahiers du CRISES, n° C-07-2005, Montréal : CRISES, 2005.

⁵ L'enregistrement audio du séminaire est disponible sur notre site Internet, www.unites.uqam.ca/ceps.

⁶ Cette réflexion a conduit à la publication d'un petit livret sur la consommation responsable. Voir Collectif d'études sur les pratiques solidaires (2007). *La consommation responsable, entre bonne conscience individuelle et transformations collectives*, Montréal, Écosociété.

Chapitre 1

Revue de littérature sur les jardins collectifs

Par Bruno Massé⁷

Je ne conçois d'autre politique que celle du jardinier amoureux
des ravissements qu'il se ménage à longueur des saisons.
Raoul Vaneigem
Le livre des plaisirs, 1979

Introduction

Le sujet des jardins collectifs introduit un ensemble d'autres concepts et notions qui demandent à être clarifiés. À prime abord, comment appréhender la pratique si courante qu'est celle du jardinage? Son étendue, son intensité et ses différents types varient à travers le temps et les lieux; cependant, cet acte demeure quasiment indissociable de l'histoire de l'humanité, du moins depuis l'ère néolithique. D'emblée, ce phénomène apparaît nébuleux : très simple et pourtant très complexe.

Simple d'une part, puisqu'il requiert peu d'investissement : un minimum de superficie, une personne au moins - une volonté, de la terre et quelques semences. Complexe pourtant, puisque son mode varie grandement selon les cultures, les lieux, les besoins, les politiques en place, etc.

Perçu au loin comme une part constitutive du paysage, il se révèle dans la pratique en tant qu'expérience sensuelle : intime et immédiate. Positionné de part et d'autre, le jardinage apparaît comme un point révélateur de l'interface humain/nature, porteur de sens au local et au quotidien. Certes, son projet - le jardin - est un lieu pouvant être analysé à la lumière d'un vaste éventail de disciplines; c'est cependant sous l'angle social que la présente étude s'y penche, afin de documenter une variante peu connue : le jardin au *collectif*.

Pour ce, nous procédons à une recension littéraire dont nous regroupons l'analyse en trois volets : l'historique, la typologie et quelques exemples du modèle. D'une part, nous voulons retracer les origines du concept et son évolution dans le temps. Ensuite, nous tentons de définir plus amplement ce qu'est le jardin collectif, décrire l'emploi de certains concepts-clefs l'entourant et le fonctionnement générique du modèle. Ce survol est une esquisse de typologie. À ce point, nous introduisons brièvement les différentes critiques adressées aux jardins collectifs à travers la littérature. Enfin, nous complétons la recension des écrits en rapportant quelques exemples bien documentés de jardinage collectif à travers l'Occident et ailleurs (Russie, Toronto, New York, Paris, Montréal).

⁷ Au moment de la production de cette revue de littérature, Bruno Massé était étudiant au baccalauréat spécialisé en géographie à l'Université du Québec à Montréal.

Historique

Afin d'introduire l'évolution du jardinage collectif, il est probablement pertinent de s'attarder à celle de l'agriculture urbaine dont elle est une extension. Après tout, les jardins collectifs auxquels la littérature s'intéresse ne sont pas simplement apparus : la pratique initiale du jardin dans un espace urbain était déjà présente sous une forme ou une autre.

Tandis que certains auteurs sur le sujet s'en tiennent à affirmer que l'agriculture urbaine est « pratiquée depuis des millénaires » (Boulianne, 1999a : 1) ou encore qu'elle a « toujours existé » (Boukharaeva et al., 2005 : 155), l'anthropologie situe pourtant le point de départ à la révolution néolithique, c'est-à-dire environ 10 000 ans avant notre ère.

Entre 10 000 et 5000 ans avant le présent, quelques-unes de ces sociétés néolithiques ont en effet commencé de semer des plantes et de garder des animaux en captivité, en vue de les multiplier et d'en utiliser les produits. Par là même, après quelque temps, ces plantes et ces animaux particulièrement choisis et exploités ont été domestiqués et, ce faisant, ces sociétés de prédateurs se sont transformées d'elles-mêmes, très progressivement, en sociétés de cultivateurs et d'éleveurs. À partir de là, les sociétés de cultivateurs et d'éleveurs ont introduit et développé les espèces ainsi domestiquées dans la plupart des écosystèmes de la planète, les transformant alors, par leur travail, en écosystèmes cultivés, artificialisés, de plus en plus différents des écosystèmes naturels et originels [...] autrement dit la *révolution agricole néolithique* [...]. (Mazoyer et Roudart, 1997 : 40)

Deux millions d'années après l'invention du feu, il est toujours intéressant de rappeler que l'*Homo sapiens*⁸ avait des capacités (cognitives, opérationnelles) similaires à celles qu'il possède aujourd'hui, et ce, au moins 30 000 ans avant d'inventer l'agriculture (Zerzan, 1994 : 22-23). Quoique la raison de ce « bond en avant » soit toujours une énigme pour les anthropologues (le pourquoi, non le comment), le processus est relativement bien documenté. L'aliénation, la division du travail, le sédentarisme, la naissance des villes et des classes, la religion, le patriarcat, la propriété et la culture sont tous intimement liés à la révolution néolithique, dont la naissance de l'agriculture est un événement clef (ibid. : 44), principalement dans la notion de surplus. À partir de cet instant, la coexistence d'espaces de cultures contrôlées tels les jardins et de populations urbaines vulnérables aux fluctuations du politique et de l'économie émerge d'un même principe : la domestication.

Ensuite, outre les origines de l'agriculture urbaine, le sujet des jardins est moins bien documenté du reste de l'histoire. On leur attribue toutefois des représentations plutôt romantiques entre l'Antiquité et la Renaissance, en tant que « lieu privilégié d'exercice, individuel et collectif, pour la philosophie. »⁹ (Besse, 2003 : 17)

Ce n'est qu'à l'essor de la révolution industrielle que la littérature accorde une plus grande importance à la question des jardins (Pluvinage, 2003 : 143). Cet intérêt porte d'abord sur les jardins comme espace d'expression d'une *économie informelle*, l'histoire du jardinage sur un espace ouvert étant dès lors « étroitement liée à celle de l'économie capitaliste » (Boulianne, 2001 : 65). Les enjeux du jardinage s'éclaircissent et il est alors possible de

⁸ La différence entre l'*Homo sapiens* et l'*Homo neandertalis* ainsi que la prééminence du premier sur le second sont toujours discutées dans la communauté scientifique et, jusqu'à maintenant, il est impossible de déterminer la supériorité (en termes de facultés physiques ou psychiques) de l'un sur l'autre, ni pourquoi l'espèce neandertalis s'est éteinte.

⁹ Pensons aussi à la neuvième tablette du Chant de Gilgamesh, aux fragments lyriques de Sapho ou encore aux écrits des modernes Maupassant (Un cas de divorce), Beaudelaire ou Mirbeau (Le jardin des supplices).

conceptualiser la pratique du jardinage en collectivité. Pour illustrer cette progression, Boulianne sépare quatre grandes phases centrées sur l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord (qui n'excluent pas l'étude de la Russie ou de l'Europe de l'Est). Il semble y avoir un consensus dans la littérature à propos de cette discrétisation, c'est pourquoi elle est ici reproduite.

19^e siècle : l'exode rural

La révolution industrielle et l'exode rural qui lui est dû introduisent une reconfiguration économique sévère. En France, l'exode rural est commenté par le géographe Élisée Reclus :

[...] Fuyant la campagne ou les petites villes pour trouver une vie plus ample, parfois l'étiollement et la mort, dans une grande cité. [...] Il faut compter ceux - et ils sont légion - qui sont amenés vers les centres de population et déposés comme des alluvions qu'entraîne le courant pour les abandonner sur ses plages : les paysans évincés de leur lopin de terre [...] ceux qui, obéissant à des maîtres ou bien au maître le plus impérieux, la nécessité économique, grossirent forcément la population urbaine. (Reclus, 1982 [1884] : 200-201)

La dépression économique et la demande accrue pour de la nourriture peu coûteuse entraînèrent une réponse de la part des autorités municipales et industrielles (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 399) et les « employeurs mettent à leur disposition des lotissements [vacants] divisés en parcelles individuelles » (Boulianne, 2001 : 65). Il s'agit alors de jardins dits *ouvriers* ou *familiaux*, où les membres de la classe populaire accèdent au jardinage en grand nombre (Pluinage, 2003 : 143) :

L'ouvrier accède par des cultures précieuses à une consommation et à des goûts qui lui étaient interdits; le maraîchage intensif et diversifié est très exigeant en temps, ce qui correspond à l'objectif premier des jardins ouvriers qui est d'occuper les populations mâles ouvrières qui trouvent rarement au sein de logements exigus des espaces suffisants. (Ibid. : 141)

1900-1945 : guerres et dépression

La première moitié du 20^e siècle est marquée par les deux grandes guerres et par la dépression des années 1930. Le jardinage est mis de l'avant par les gouvernements occidentaux pour compenser les carences en nourriture, espérant réduire « les risques d'agitation sociale en période de crise économique » (Boulianne, 2001 : 65). Aux États-Unis, les jardins ouvriers sont gérés selon la manière tayloriste, où les jardiniers sont rémunérés et où les produits vont entièrement aux banques alimentaires. Ces jardins reçoivent le nom de « liberty gardens, relief gardens, and 'Gardens for Victory' » (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 399).

On perçoit pourtant déjà le rôle du jardin comme opportunité d'autonomie, notamment en Russie, alors que les jardins collectifs font leur apparition durant les années 1930 (Ortar, 2005 : 170). Emma Goldman raconte l'expérience du jardin familial de Pierre Kropotkine, précaire après la révolution bolchévique. L'auteur de *l'Entr'aide*, sa villa « déjà trop pleine de gens » (Goldman, 1934 dans Guérin, 1999 : 403) et son voisinage sont décrits dans ce récit notoire :

Le domaine des Kropotkine était ravissant dans le soleil d'été, avec toutes ses fleurs et le jardin potager de Sophie en pleine floraison. Pierre nous avait parlé avec beaucoup de fierté de sa compagne et de ses talents de jardinière. Prenant Sacha et moi par la main, il nous mena, avec une exubérance enfantine, à l'endroit où Sophie avait planté une espèce spéciale de salades. Elle avait réussi à obtenir des têtes aussi grosses que des choux, avec des feuilles frisées et délicieuses. Lui-même avait bêché la terre, mais c'était Sophie qui était le vrai expert, répétait-il. Sa récolte de pommes de terre de l'hiver dernier avait été si bonne qu'il en était resté assez pour en échanger contre du fourrage pour leur vache, et même pour partager avec leurs voisins de Dmitrov [village], qui avaient peu de légumes. Notre cher Pierre avait folâtré dans son jardin en parlant de tous ces sujets comme s'ils étaient des événements mondiaux. (Ibid. : 402)

1945-1970 : déclin partiel

Les années qui suivent sont marquées par le plein emploi et la mécanisation accrue de l'agriculture. Le jardinage est généralement laissé comme « activité de loisir aux classes moyennes qui disposent d'une maison avec terrain » (Boulianne, 2001 : 65). La fin de la révolution Verte et la hausse du consumérisme (i.e. fordisme) semblent susciter un désintérêt pour l'agriculture urbaine en général. Il s'agit d'une période de prospérité apparente. L'argument technique est retenu comme cause principale selon Saldivar-Tanaka et Krasny :

Following the Second World War, interest in food growing and community gardens declined among the general population and government, perhaps due to the transition to large-scale agriculture and the expansion of the food distribution system. (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 399).

1970 à nos jours : réapparition des jardins collectifs

À partir des années 1960-1970 est observée la montée conjointe des problèmes environnementaux, du mouvement social écologiste et de la crise mondiale de l'énergie. Le modèle prédominant est remis en question. L'analyse de Boulianne est ici démontrée : le jardinage est à la remorque du système capitaliste. Puisque celui-ci montre ses failles, le jardinage regagne en popularité et le modèle des jardins collectifs fait son apparition en de multiples endroits.

Le cas du *People's Park* introduit bien cette phase. En 1965, sur le campus universitaire à Berkeley (marqué par le mouvement pour la paix, c.-à-d. *hippie*), un terrain vacant suite à la démolition de logements jugés insalubres (occupés et squattés par *hippies* et marginaux) est convoité par une foule d'étudiants et militants. En 1969 :

Des centaines de personnes (professeurs, étudiants, artistes, habitants du quartier, vagabonds) convergent vers le terrain, armés de pelles ou de pics, en amoureux, en famille, tous heureux de créer un happening jardinier qui surprenait par son ampleur spontanée (Armengaud, 2003 : 201).

Le lot est transformé en jardin, le *People's Park*, un lieu « offert au *jardinage révolutionnaire* selon les termes mêmes des squatteurs jardiniers » (ibid. : 203). L'espace est devenu un objet de conflit avec les autorités en place (université, police, etc.).

À partir des années 1970, le modèle du jardin communautaire est largement promu par les acteurs du mouvement écologiste, souhaitant « récréation, rapprochement avec la terre, activité de plein air et recherche d'une saine alimentation » (Boulianne, 2001 : 65).

En 1987, des médecins polonais créent les premiers jardins ouvriers du pays afin de soustraire les ouvriers aux attraits des débits de boisson et de les fixer sur une parcelle de terre qui puisse à la fois assurer un complément de subsistance et leur permettre d'exercer une activité « saine et utile » (Luginbühl, 2003 : 230), dont la pratique est axée davantage sur l'esthétique que sur les légumes (ibid. : 240).

À partir de 1990, les jardins collectifs apparaissent au Québec « alors que le modèle de l'État-providence est fortement pris à partie et que les réaménagements du système économique dans le cadre de la mondialisation provoquent un accroissement important du chômage de longue durée, de la pauvreté, voire de l'exclusion sociale » (Boulianne, 2001 : 65). Depuis 1997, une quarantaine de jardins collectifs se créent en milieu urbain ou semi-urbain (Clermont, 2004 : 1).

À l'instar, dans les territoires postsoviétiques, le jardinage familial, ouvrier ou collectif est reconnu comme partie intégrante du mode de vie de la population.

L'autoproduction alimentaire représente une part non négligeable de l'approvisionnement des ménages [...] la pratique potagère repose également sur d'autres logiques d'investissement qui renvoient à une construction identitaire autonome reposant sur la maîtrise, au moins partielle, du temps, de l'espace ou de compétences techniques telles que le « métier » (Régnier et al., 2006 : 29)

Pendant ce temps, aux États-Unis, vers la mi-1990, plus d'un million de personnes étaient impliquées dans plus de 15 000 jardins communautaires. À New York, environ 14 000 personnes sont impliquées dans des jardins communautaires nombrés entre 700 et 1000. Dans la ville, plus de quinze organismes à but non lucratif travaillent en support à ces organisations (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 400).

Finalement, selon Donadieu et Fleury, il se trouve au Royaume-Uni plus de mille jardins communautaires ou familiaux et soixante-trois fermes urbaines, dont le nombre s'accroît constamment (Donadieu et Fleury, 2003 : 156).

Typologie

La brève histoire du jardinage telle que présentée démontre l'étendue conceptuelle à clarifier pour cerner la pratique des jardins collectifs. En effet, on observe un chevauchement sémantique entre diverses formes de jardinage à caractère « social » : potager familial, jardin communautaire, jardin ouvrier, jardin collectif, etc. La littérature, ancrée sur l'économie informelle et le développement local, représente le jardin collectif comme une variante de l'agriculture urbaine, écartant souvent son aspect social (Boulianne, 1999 : 3) et, puisqu'il s'agit d'une pratique « à la lisière du formel et de l'informel, elle brouille les représentations traditionnelles, et les données la concernant sont de ce fait sujettes à caution (Boukharaeva et al., 2005 : 155).

Cependant, le choix du modèle par certains acteurs implique une discrétisation certaine, voire catégorique. Autrement dit, il y a des raisons pourquoi les gens pratiquent ce jardinage et pourquoi ils et elles le préfèrent à d'autres. Cela mérite donc réflexion.

La présente typologie tente alors de clarifier les concepts sous-jacents au jardinage collectif (alimentation, agriculture urbaine), puis de décrire le jardin collectif, premièrement en tant que tel (objectifs, fonctionnement, modèles) et ensuite en opposition au jardin communautaire - modèle par rapport auquel il semble y avoir le plus de

confusion. Ensuite, nous regroupons les principales critiques adressées aux jardins collectifs afin de compléter la description du modèle par la négative.

Ce portrait ne prétend pas être complet : il est rédigé à partir de la littérature à ce sujet et s'élabore sur la prémisse que la pratique du jardinage collectif a lieu d'abord selon les « besoins des milieux dans lesquels elle se développe [...] et qu'elle] est encore en voie de se définir » (Stiegman, 2004 : 16).

Alimentation et agriculture urbaine

L'alimentation est l'un des besoins fondamentaux de l'humain. Comme telle, elle agit comme « un marqueur social, parce qu'elle est l'expression du jeu de ressources et des contraintes caractéristiques de positions sociales, ainsi que des représentations qui sont attachées à ces positions » (Régnier et al., 2006 : 8; Levkoe, 2006 : 89).

La satisfaction de ce besoin est donc primordiale. Avec le phénomène d'urbanisation montant, la production d'aliments voués à la consommation domestique constitue une tentative de satisfaire ce besoin sur des bases plus directes et informelles, en dehors ou en marge de l'économie d'échelle. Appelée agriculture urbaine, cette pratique désigne largement toute « production de légumes, de fruits, l'aquiculture, l'apiculture, les activités de production forestière et même, parfois, la transformation et la vente des produits de ces activités dans les villes » (Boulianne, 1999 : 1), ou plus largement encore comme un ensemble

D'activités des urbains dans la production végétale (production alimentaire, florale et médicinale des jardins, vergers, potagers, serres) et dans certaines productions animales (apiculture, pisciculture, élevage d'animaux domestiques et sauvages pour l'alimentation ou la production de peaux et de fourrures). (Boukharaeva et al., 2005 : 155)

Cette pratique, comme volonté d'autonomie, est une part non négligeable de l'organisation des ménages, plus ou moins importante selon les pays. En tant qu'initiative, elle constitue aussi une sorte de « reconquête » de l'espace urbain « au nom d'une éthique de la solidarité et de la sécurité » (Donadieu et Fleury, 2003 : 156), ainsi qu'une façon de changer soi-même son milieu de vie, son habitat, son *paysage* (Besse, 2003 : 18). L'agriculture urbaine prend alors différentes formes, privées ou publiques. Notre intérêt repose cependant dans le public, « du point de vue de la propriété, de l'accès et de son contrôle démocratique » (Donadieu et Fleury, 2003 : 156, 164).

Typologie et description

Le jardin collectif est ainsi nommé puisqu'il consiste en une « parcelle partagée, mais non individuellement divisée [où] responsabilités, connaissances, travaux et récoltes sont partagés entre les participants » (Stiegman, 2004 : 16), c'est-à-dire exploitée par plusieurs personnes liées collectivement selon un projet commun (Boulianne, 1999 : 4).

Plusieurs différences ressortent d'un jardin à l'autre, en termes de structure organisationnelle, objectifs, statut légal, niveau et type de participation et d'acceptation dans la communauté de quartier (von Hassel, 1998 : 383).

Par exemple, Stiegman propose une typologie des jardins collectifs en quatre catégories :

Les jardins collectifs de quartier : ils sont à la fois le résultat et l'élément moteur de la concertation locale. Ils visent à la mixité sociale en impliquant des jardinières représentant une diversité de profils économiques, culturels et sociaux. Les participantes s'engagent pour une saison complète (généralement de mai à octobre). Une animation soutenue assure l'atteinte des objectifs sociaux.

Les jardins collectifs rattachés à un organisme : ces jardins sont établis en lien direct avec un organisme communautaire ou avec un programme spécifique. L'animation et la structure du projet s'adaptent aux objectifs du groupe porteur.

Les jardins-partage : ce sont des jardins partagés entre un résidant du quartier qui offre son arrière-cour et un groupe de jardinières (généralement de un à cinq). La coordination est assurée par un groupe communautaire qui fait le lien entre le jardin-partage et un réseau de jardins collectifs. La dynamique collective et le suivi social sont moins importants que dans des jardins collectifs liés à des groupes plus grands ayant une animation plus soutenue.

Les jardins collectifs d'insertion : dans ces jardins collectifs, les jardinières participent à un programme de réinsertion par le travail, ou par d'autres formes de réinsertion.

Source : Stiegman, 2004 : 17

Cependant, il ne m'est pas possible de confirmer cette catégorisation. Par conséquent, nous tenterons une description générale des traits caractéristiques partagés par les jardins collectifs. Nous aborderons la structure, le fonctionnement et les objectifs.

Structure et fonctionnement

Deux traits ressortent quant à la structure et au fonctionnement des jardins collectifs : l'organisation interne et externe de chaque projet, de façon simultanée, tâches commentées par Boulianne :

[Il faut] réaliser les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes, établir les règlements et les faire respecter, obtenir les fonds garantissant la poursuite des activités, les administrer, diriger des équipes de volontaires assurant l'entretien des espaces communs, occuper un poste de direction sur une base bénévole et obtenir le respect des résidents d'un quartier. (Boulianne, 1999 : 6-7)

D'une part, à l'interne, on observe une structure à deux paliers : une ou plusieurs personnes qui coordonnent (ex. : permanence, expert, agronome, etc.) et des bénévoles qui procèdent aux travaux manuels et sont dépendants du savoir technique et de l'encadrement (Boulianne, 2000 : 115). La distinction entre les deux paliers augmente plus le jardin est grand et complexe (Boulianne, 2001 : 71). Cependant, en général, chaque bénévole investit un minimum de quelques heures par semaine, voire une journée, pour faire partie du projet (Stiegman, 2004 : 16; Donadieu et Fleury, 2003 : 158). À cette période hebdomadaire peut se rajouter une session de formation. Dans presque tous les

cas, une partie de la récolte est redistribuée parmi les bénévoles selon quelques modalités, généralement selon le nombre d'heures investies (Clermont, 2004 : 1).

À noter ensuite que l'organisation interne demeure vulnérable à cause du manque de ressources financières, reposant généralement sur « des montages financiers de courte durée dans lesquels sont combinés des fonds publics, des fonds privés et des ressources en nature (Boulianne, 2001 : 69).

D'autre part, à l'externe, on observe une logique de partenariat dans le milieu communautaire avec une foule d'acteurs : gouvernements, organisations communautaires, entreprises privées, institutions d'enseignement postsecondaire, etc. (Boulianne, 2001 : 69).

Les expériences de jardins collectifs québécois présentent une grande diversité dans la façon dont elles ont commencé. Elles ont été lancées par une variété d'acteurs du milieu communautaire : cuisines collectives, maisons de jeunes, regroupements d'assistés sociaux, tables de concertation sur la sécurité alimentaire, organisations environnementalistes. (Ibid. : 68-69)

Entre eux, les jardins constituent des expériences isolées qui n'ont pas été institutionnalisées ni reconnues formellement par aucun gouvernement (ibid. : 69).

Objectifs

Il est important de souligner que les jardins collectifs semblent avant tout orientés par des *objectifs* plutôt que par des publics spécifiques (Donadieu et Fleury, 2003 : 157).

Les initiatives visent à susciter la production de légumes sains, à créer des emplois, à faciliter l'insertion professionnelle d'immigrants ou de chômeurs de longue durée, la réinsertion de jeunes ou d'adultes qui vivent des difficultés au plan psychosocial ou encore à offrir une formation pratique en horticulture biologique. (Boulianne, 2001 : 69)

Les auteurs accordent plus ou moins d'importance à chacun de ces objectifs, mais la plupart sont récurrents dans la littérature, c'est-à-dire la sécurité alimentaire, la thérapie, l'insertion sociale (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 400), la transmission des savoirs et de la culture, bien-être, identité de l'agriculture urbaine (Boukharaeva et al. : 2005, 156), une « mission sociale et environnementale explicite » (Clermont, 2004 : 2) et l'objectif de « recréer des réseaux sociaux de solidarité » (Boulianne, 2001 : 63). Le coordonnateur d'un jardin collectif, Gilles-Charles Clermont, énonce quant à lui les objectifs suivants :

1. L'autonomie alimentaire et la santé des communautés locales;
2. L'intégration et l'épanouissement des citoyens et des familles défavorisées sur le plan social, économique ou culturel;
3. La création de réseaux locaux de solidarité dans les quartiers;
4. L'appropriation d'espaces verts en milieu urbain;
5. La diffusion d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

(Clermont, 2004 : 3)

En rétrospective, on peut regrouper ces objectifs sous cinq thèmes principaux, sans hiérarchisation explicite : l'apprentissage (c.-à-d. formation), l'aspect thérapeutique, l'insertion sociale, la sécurité alimentaire et la recherche d'autonomie. Évidemment, puisqu'ils découlent d'une même pratique, ces objectifs sont intimement interreliés.

Apprentissage

Comme les jardins collectifs ont lieu en espace urbain ou semi-urbain, ses participants sont appelés à se familiariser d'une part avec les techniques en cours et les méthodes de l'horticulture biologique et, d'autre part, avec le fonctionnement de l'action collective (Levkoe, 2006 : 90). Il s'agit d'une « manière concrète pour les individus et les milieux de développer leurs compétences, la capacité d'analyse et la confiance qui font partie d'un processus d'*empowerment* » (Stiegman, 2004 : 20).

Un volet formatif est souvent associé aux activités horticoles, où une ou plusieurs personnes spécialistes initient « les participants au jardinage écologique et encouragent le développement des compétences sociales du groupe » (Clermont, 2004 : 1).

Cet apprentissage peut aussi être compris dans une optique professionnelle, où l'accès au monde de l'emploi est favorisé par « l'acquisition graduelle des compétences nécessaires à la pratique du jardinage et les attitudes de constance et de ponctualité » (Boulianne, 2001 : 63).

Aspect thérapeutique

Le jardin est généralement reconnu comme un lieu paisible et réparateur et le jardinage comme expérience positive et enrichissante (Besse, 2003 : 18-20; Armengaud, 2003 : 189), voire un lieu de ressourcement spirituel et physique (Clermont, 2004 : 5), une « source d'impressions synesthétiques » (Margat, 2003 : 45).

Comme il ne s'agit pas d'une thérapie reconnue formellement comme telle, c'est-à-dire encadrée par des thérapeutes ou autres spécialistes, programmes ou autres cadres officiels, on ne peut parler que d'un certain *aspect* thérapeutique. Cependant, la littérature s'y réfère abondamment sous les termes d'aisance, d'accomplissement, de santé, d'épanouissement, de bien-être, etc. (Boukharaeva et al., 2005 : 156). Ce dernier qualificatif est d'ailleurs le terme central d'une étude de l'anthropologue Julie Paquette *in situ* dans quelques jardins communautaires de Montréal, possiblement révélatrice d'un certain apport humain/nature aussi en cours dans les jardins collectifs. Les jardiniers qu'elle a interviewés :

Faisaient tous appel - mais de différentes façons - au thème du bien-être pour décrire les multiples dimensions de l'espace du jardin communautaire ainsi que les pratiques et perceptions qu'inspirent ce dernier [...] La culture d'une parcelle dans un potager collectif montréalais se révèle comme une sorte de quête de confort, une stratégie mise en place par les acteurs sociaux pour rendre leur quotidien plus agréable et le territoire urbain plus complaisant. (Paquette, 2002 : 52)

Les pratiques et conceptions spatiales de ces jardiniers se fonderaient donc sur une acuité envers eux-mêmes (leurs besoins, sensations, ambitions, souvenirs, etc.) ainsi que sur le contexte physique, social et idéologique qui les entoure. Jouant un double rôle, cette réflexivité attiserait et légitimerait leurs pensées et comportements dans leur quête contemporaine de confort urbain. » (Ibid. : 70)

Insertion sociale

La pratique du jardinage collectif serait aussi un moyen efficace d'insertion sociale - manière de briser la solitude et l'exclusion (Donadieu et Fleury, 2003 : 159). Quelques exemples sont mentionnés de femmes au foyer qui veulent « changer d'air », de personnes retraitées souffrant de solitude ou d'autres personnes sans emploi cherchant à briser leur isolation en s'insérant dans un milieu social dynamique. Selon Boulianne, « le travail en équipe sur un même espace « ouvert » - par opposition à l'espace domestique - et la participation à un plan de production commun faciliteraient l'intégration à un groupe (Boulianne, 2001, 63).

Cérézuelle reconnaît que « la possibilité de se livrer à un travail non rémunéré peut être un facteur d'insertion sociale et économique, car il permet de mettre en œuvre et de développer diverses ressources non matérielles : savoir-faire variés, capacité de prévisions, d'organisation de l'économie domestique, d'entraide, d'échanges, etc. » (Cérézuelle, 1994 : 33).

Sécurité alimentaire

Le jardinage collectif est une « activité marchande informelle (Cérézuelle, 1994 : 32) qui a une fonction économique indiscutable (ibid. : 34). Son apport dans l'alimentation est souvent dans le domaine de la stratégie de survie, spécialement dans les pays où la situation alimentaire est plus précaire, dans le Sud (Boulianne, 1999 : 1) et en Russie (Ortar, 2005 : 173) par exemple.

La sécurité alimentaire apparaît souvent comme le premier enjeu lié au jardinage collectif et elle est certainement le seul objectif dont le résultat puisse *quantifier*, c'est à dire calculer en tonnes métriques. Seulement, comme le remarque Cérézuelle, la sécurité alimentaire ne consiste pas seulement en élevant le « niveau de consommation alimentaire » des personnes mais aussi à « construire un style de vie propre qui contribue à atténuer leur vulnérabilité économique » (Cérézuelle, 1994 : 33). C'est pourquoi l'objectif de l'autonomie s'y ajoute.

Autonomie

La participation à un jardin collectif, incluant les objectifs précédemment mentionnés, est aussi axée sur l'idée qu'une personne mieux insérée dans son milieu social, ayant appris nombre de connaissances pratiques et psychosociales, bénéficiant des effets positifs du contact avec la terre et dont l'alimentation est plus facile et plus saine se retrouve, en ressort, plus autonome.

By reclaiming public spaces and growing organic vegetables, they are breaking dependencies on systems of charity and the market economy by producing their own food. The garden also serves as a model for the community of what can be collectively accomplished and how people can reconnect to each other and the earth. (Levkoe, 2006: 90)

La notion d'autonomie est énoncée par rapport au système dominant, à l'économie marchande centralisée. En réclamant pour soi le pouvoir de produire des aliments et de s'organiser collectivement, l'individu gagne une emprise plus grande sur son habitat (c.-à-d. territoire), s'ancre dans une sorte de « contre-pouvoir urbain » (Donadieu et Fleury, 2003 : 151).

Inspiré des exemples d'agriculture urbaine clandestine à Barcelone¹⁰, Cattaneo situe la quête d'autonomie dans une perspective plus profonde et certainement moins réactionnaire qu'elle puisse sembler :

Autonomy from the system is not an *a priori* plan, rather ecological autonomy is the result of the need for a better quality of life (searched in a natural environment or in organic gardening: better food and free-libertarian work, work for free, free from obligations). (Cattaneo, 2005: 7)

Si la qualité et la variété des paniers alimentaires peuvent « apparaître comme un bon indicateur de position sur une échelle autonomie/dépendance » (Régnier et al., 2006 : 8), on peut conclure que le jardinage a le potentiel d'être une pratique subversive (Donadieu et Fleury, 2003 : 156).

Jardins collectifs et jardins communautaires

Le principal flou polysémantique entourant les jardins collectifs est leur comparaison et leur subordination au concept de jardin communautaire. Parfois, on considère les jardins collectifs comme une catégorie parallèle aux jardins communautaires, une variante autre. Sinon, le jardin collectif est relégué au rang de « type » de jardin communautaire, aux côtés des jardins familiaux, ouvriers et autres.

Il semble pourtant que l'éclaircissement préférable soit d'invoquer les appellations de jardins collectifs et de jardins communautaires en tant que deux modèles à part entière partageant toutefois certaines caractéristiques. Ici, nous tenterons de résumer les principaux points où les deux modèles diffèrent, illustrés par la suite sous forme de tableau comparatif. Je fais appel aux exemples contenus dans la littérature. Peut-être serait-il éventuellement préférable d'attribuer une nouvelle typologie aux jardins dits « sociaux » ou « publics », selon leurs spécificités.

Premièrement, le jardin communautaire est constitué de multiples parcelles gérées de façon individuelle, tandis que le jardin collectif est constitué d'une seule parcelle exploitée collectivement (Boulianne, 1999 : 4; Clermont, 2004 : 1). Cependant, les deux modèles aménagent généralement une partie du lieu comme étant réservée à la collectivité, dont tous sont également responsables (ex. : aire de pique-nique, parc, étang, etc.) (Boulianne, 1999 : 1).

Deuxièmement, les jardins collectifs ont une « mission sociale explicite » (Boulianne, 2001 : 63) tandis que les jardins communautaires ont une orientation nettement plus récréative (id.; Clermont, 2004 : 1).

Troisièmement, le jardin communautaire apparaît comme un espace social ambigu, fortement individuel, mais dont la condition de proximité constitue la base d'une :

Possible sociabilité, ce qui lui confère son originalité. Car si les usagers des jardins communautaires se voient attribuer une parcelle individuelle de terre, celle-ci est adjacente à d'autres [...] Son ambiguïté repose sur le fait qu'il est à la fois public et réservé, à la fois espace collectif et espace individualisé. L'espace public du jardin ne s'oppose-t-il pas à l'espace approprié et individualisé de la parcelle? (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001 : 509)

Cette proximité crée une propension aux rapports sociaux qui n'est pas *a priori* plus grande que n'importe quel autre lieu commun de l'espace urbain, résultant en une pratique substantiellement moins *empowering* que celle du jardinage collectif (Stiegman, 2004 : 16). C'est pourquoi Bouvier-Daclon et Sénécal concluent que le jardin communautaire n'est qu'un « espace à sociabilité réduite, faite de relations furtives et largement tournées vers la

¹⁰ Plus d'une centaine, selon Cattaneo (2005 : p. 5).

pratique du jardinage, constitué d'individus ou de petits groupes. Le jardin n'a de communautaire que le nom » (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001, 530).

Tableau comparatif

Jardin collectif	Jardin communautaire
<ul style="list-style-type: none"> • Parcelle unique exploitée en collectif • Mission sociale et environnementale explicite • Vocation alimentaire réelle • Sociabilité accrue 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcelles multiples exploitées individuellement • Mission sociale et environnementale implicite • Vocation récréative • Sociabilité réduite (limitée)

Critiques du modèle

Trois critiques majeures sont adressées aux jardins collectifs parmi la littérature à cet effet, principalement par Manon Boulianne. Dans l'ordre, ces critiques concernent la division sexuelle du travail, la division du travail et l'inefficacité économique.

Premièrement, plusieurs auteurs rapportent que « l'agriculture urbaine est, partout, marquée par une division sexuelle du travail » (Boulianne, 2001 : 66), que « ce n'est pas l'homme qui jardine, mais plus souvent la femme » (Pluvinage, 2003 : 142). À quelques exceptions près (ex. : les jardins collectifs latinos de New York, cités plus loin), il semble y avoir une nette prédominance de femmes dans les jardins collectifs, elles-mêmes souvent sans emploi. Ce travail n'étant pas rémunéré et peu reconnu, on observerait alors à la reproduction de la division sexuelle du travail où les femmes sont reléguées à une sorte de « travail social gratuit » (Boulianne, 2001 : 67).

Pour leur part, la grande majorité (entre 60 % et 95 % selon le cas) des personnes qui s'investissent dans les jardins collectifs québécois sont des femmes, sans emploi, souvent des mères seules qui dépendent des allocations de la sécurité du revenu versées par l'État. (Idem).

Deuxièmement, il semble que la structure du jardin collectif pose problème, marquée par la division du travail, c'est-à-dire que certains et certaines ont plus de pouvoir que d'autres, qui doivent alors exécuter des tâches auxquelles elles n'ont pas eu de pouvoir décisionnel. Il s'agit du schisme entre le « vouloir » et le « faire ». Tandis que von Hassel reconnaît que les jardins collectifs démontrent une structure de « participation contrôlée »¹¹ (von Hassel, 1998 : 404), Manon Boulianne offre une critique plus étoffée, affirmant que

Les jardiniers et jardinières sont relativement peu intégrés à la planification et aux prises de décision qui concernent la production, ce qui s'explique en partie par le fait que les jardins collectifs demeurent, jusqu'à ce jour, tributaires d'organisations légalement constituées et n'ont pas d'existence autonome [...] Plus grand est le jardin, plus complexe est sa gestion et plus s'exacerbe cette division du travail [...] Une organisation du travail relevant davantage du taylorisme que de la convivialité souhaitée au départ se met en place [...]. Malgré leur apparence novatrice, ils reproduisent assez fidèlement, dans leurs objectifs et dans l'organisation du travail, le modèle des jardins industriels américains instauré pendant la crise des années 1930 [...] On ne saurait dire qu'ils favorisent le renforcement du pouvoir d'agir collectif de ces personnes. Au plan de l'organisation, les jardins se caractérisent par une structure décisionnelle

¹¹ Traduction libre.

centralisée, une division tayloriste du travail et un procès de travail qui échappent en grande partie au contrôle des producteurs et des productrices (Boulianne, 2001 : 71-75).

Cette division du travail - hiérarchisation, technocratie? - s'expliquerait à cause de la spécialisation technique apparemment inhérente à la pratique du jardinage, où les personnes participantes sont dépendantes de l'intervention d'experts qui possèdent le savoir technique et les intrants nécessaires à la pratique d'une prétendue « autoproduction » (Boulianne, 2000 : 115). Par conséquent, le bon fonctionnement du projet serait tributaire d'une certaine élite spécialisée dont les instructions prédomineraient sur la force de travail manuel en cours.

Troisièmement, on remarque la formulation d'une certaine inquiétude face à l'efficacité économique de ce mode de production (lors d'entrevues), c'est-à-dire la « pertinence économique de cet arrangement en raison du temps qu'il accapare » (Ortar, 2005 : 173), ce qui renvoie encore le jardinage collectif à son rôle d'activité marchande informelle (Cérézuelle, 1994 : 32), où les investissements monétaires sont effectivement moindres, mais où les calculs de rentabilité excluent les heures investies, impliquant que si elles avaient été investies dans un travail rémunéré, elles auraient peut-être permis d'acheter une plus grande quantité d'aliments de même qualité.

Il est toutefois intéressant de mentionner que Cattaneo procède à un calcul économique du jardinage collectif incluant l'indicateur temporel. Dans son étude, l'autoproduction contribuerait, toute équivalence près, à réduire effectivement la quantité d'heures travaillées durant un mois comparé à un mode de vie urbaine partie prenante d'une économie d'échelle systématisée (Cattaneo, 2005 : 12-13). Cependant, la validité de sa démarche est chancelante et ses données peu expliquées.

Exemples documentés

Quelques exemples de jardins collectifs sont bien documentés dans la littérature. Il s'agit, dans cette partie, d'un bref survol de l'opérationnalisation du concept de jardinage collectif dans le monde, à l'échelle locale ou nationale.

Le Stop Community Food Centre de Toronto

Charles Levkoe¹² rapporte le cas d'un jardin collectif de Toronto, le *Stop Community Food Centre*. Il s'agit d'un organisme communautaire fondé dans les années 1970, basé dans le quartier Davenport West où plus de la moitié de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Une partie de la mission de l'organisme est de lutter pour la sécurité alimentaire. En 1998, le « Stop » a entrepris un projet de jardin collectif dans Earls Court Park.

Le jardin est géré de concert avec le service de Parcs et Récréation de Toronto et les écoles locales. Il fonctionne avec sa propre banque alimentaire et sa cuisine communautaire, où la plupart des produits sont redonnés, cuisinés ou non, aux habitants du quartier. Il n'y a qu'une permanence, le reste des travaux est fait par des bénévoles, dont plusieurs enfants et étudiants et étudiantes du secondaire.

Les objectifs de ce projet du Stop vont de la sécurité alimentaire à l'éducation et l'insertion sociale.

Many of The Stop's programs encourage learning through workshops on environmental preservation, gardening techniques, creating value-added products, and cooking with fresh organic produce [...] Reclaiming simple skills such as planting, growing, cooking, and eating can be an empowering act. (Levkoe, 2006 : 94)

¹² Levkoe est un chercheur en études environnementales. Il est aussi bénévole au jardin Earls Court.

Datchas russes

En Russie, l'agriculture urbaine concerne 65 à 80 % des urbains (Boukharaeva et al., 2005 : 155)¹³, constituant un « apport substantiel à l'alimentation » (id.). Les jardins collectifs russes (*kolektivnye sady*) sont une partie importante de l'agriculture urbaine, un « pendant incontournable de l'habitat collectif en Union Soviétique puis en Russie postsoviétique. Leur histoire est liée à toutes les crises économiques et agricoles qu'a pu connaître le pays. » (Ortar, 2005 : 169)

Les jardins collectifs y ont été amorcés durant les années 1930 et leur taille varie « d'une dizaine de parcelles à plusieurs milliers », les plus grands s'étendant à plusieurs kilomètres carrés (Ortar, 2005 : 170). La construction de cabanons (d'où l'appellation *datcha*, qui fut originellement un terme péjoratif) fut autorisée au cours des années 1950-1970 et demeura strictement normée. Elle a de multiples usages, servant parfois de résidence secondaire.

Ortar insiste que l'aspect de la sécurité alimentaire est le plus important dans le cas des jardins collectifs russes, que la pratique est située dans le « domaine de la stratégie de survie » (Ortar, 2005 : 173). Ses entretiens révèlent qu'il s'agit pour la plupart d'une « activité imposée par la nécessité » (Ortar, 2005 : 178). Cependant, hors de cette nécessité jaillit la possibilité du don, du fait que certaines cultures doivent être consommées rapidement; les personnes peuvent donner les surplus aux membres de la famille, voisins et autres. En reprenant les travaux de Jacques T. Godbout, Ortart affirme qu'il s'agit là, pour les jardiniers, d'une grande source de satisfaction et de fierté.

Hormis ses fonctions de sécurité alimentaire, « une forte proportion des personnes interrogées dans ce pays avance les notions d'apaisement, de ressourcement, d'équilibre. » (Boukharaeva et al., 2005: 157)

New York, Lower East Side et jardins latinos

Les jardins collectifs new-yorkais sont relativement bien documentés. Von Hassel fait une description des jardins dans le quartier Lower-East Side tandis que Saldivar-Tanaka et Krasny s'attardent aux jardins collectifs dans les populations latinos (quartiers à prédominance latine).

À New York, l'établissement de *community gardens* (jardins collectifs) a commencé dans les années 1970 pour s'intensifier dans les années 1980 (von Hassel, 1998 : 376) et cesser en 1993 lorsque la Ville a cessé d'octroyer des baux (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 402) via son agence Green Thumb.

Il y aurait dans le Lower East Side plus de cinquante jardins collectifs, occupant environ 1000 des 11 000 lots vacants (von Hassel, 1998 : 382). Von Hassel trace un portrait plutôt revendicateur de ce mouvement :

[The community gardens] sought to transform the physical space, the socio-political landscape, and definitions of space and property on the Lower East Side. These initiatives, which have involved diverse groups of people, motivations and strategies, have profoundly affected the physical appearance of the neighbourhood and have redefined spaces or, rather, have challenged normative definitions of ownership and control over various urban spaces, in particular buildings and vacant lots. (von Hassel, 1998, 376)

¹³ Dans les villages de Barok, Rybinsk ou Iaroslav, « ne pas disposer d'un jardin ou de son usage, sous une forme ou une autre, est une exception aujourd'hui » (Ortar, 2005 : 172).

La réappropriation des lieux vacants fut une initiative communautaire, visant à rendre l'espace plus agréable, déplacer les points de trafic de drogue (revitaliser) et à faire en sorte que les populations plus pauvres aient accès à un espace vert.

Les jardins latinos, quant à eux, sont ainsi décrits parce qu'ils sont situés dans des quartiers où les habitants sont majoritairement d'origine latine. Les participants aux jardins sont majoritairement portoricains et, étonnamment, composés à 95 % d'hommes (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 403). On leur voit une vocation identitaire plus forte, où les participants tentent de recréer un lieu qui est empreint dans leur culture ethnique, notamment avec la construction des casitas : un cabanon qui sert autant à l'entreposage qu'à la cuisine et aux célébrations (semblable à la datcha russe). Les jardins et les casitas servent de lieu à toutes sortes de célébrations, cérémonies religieuses, festivals, sports, musique, mariages et autres. Il y a même occasionnellement des matches de boxe (ibid. : 404-405).

Chacun de ces jardins est géré par plusieurs bénévoles, coordonnés par une ou plusieurs personnes qui gèrent l'allocation des ressources, l'organisation d'activités, la paperasse et autres tâches (ibid. : 404).

Il est intéressant de mentionner que les deux cas - Lower East Side et jardins latinos - ont le problème commun de ne pas être reconnus par l'administration de la ville.

The city administration's plan for all vacant lots in the area does not recognize any community gardens; instead, in city administration maps existing gardens are defined as 'vacant lots'; leases to gardeners, extended by the city agency Green Thumb, can be canceled at will with notice of twenty-four hours or less. (von Hassel, 1998 : 382)

Bref, tous les jardins peuvent être fermés par la Ville à l'intérieur de vingt-quatre heures. Le manque de ressources financières et matérielles arrive au second plan après celui de la tenure (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 406).

Ferme du Bonheur à Nanterre

À Nanterre, en banlieue de Paris, la Ferme du Bonheur a été fondée en 1993 comme réappropriation d'espace vacant. Le projet s'est installé sur le site d'une vieille école désaffectée qui avait été squattée, puis démolie. Le *favela-théâtre* est encloîtré par une infrastructure urbaine plutôt hostile :

Située au pied des cités HLM, coincée entre l'interminable chantier de l'échangeur A 14-A 86 (futur parc du Chemin de l'île) et l'université de Paris-X, face à la maison d'arrêt des Hauts-de-Seine et aux papeteries de la Seine, intercalée entre deux sites SEVESO, sous les couloirs aériens pour Roissy, dans le grand axe de la Défense [...]. (Quenardel, 2003 : 258)

Le concept de la Ferme est d'un jardin collectif, quelques animaux (ex. : oies, poules), une aire de pique-nique et une scène de spectacle (ibid. : 261). Depuis, le projet a été plus ou moins accepté par les autorités en place : il reçoit des subventions du ministère de la Culture, mais n'a aucun titre de propriété sur les lieux qu'il occupe.

Le Héron de Saint-Hubert

Le Héron est considéré comme l'un des premiers jardins collectifs du Québec. Situé sur la rive sud de Montréal, il a été formé en 1997 comme initiative d'Équiterre¹⁴, ensuite repris par la cuisine collective la Bouffe du Carrefour.

Pour le conseil d'administration de la Bouffe, le jardin devait permettre 1) d'approvisionner la cuisine collective, 2) de fournir des aliments sains et variés aux bénévoles, 3) de former les bénéficiaires à l'approche du jardinage (de la terre à la table), 4) de favoriser l'esprit d'entraide et l'engagement des personnes appauvries et isolées dans une vie sociale active, stimulante et formatrice. (Boulianne, 1999 : 21)

Avec deux coordonnateurs et un agronome, plus d'une vingtaine de personnes ont participé aux jardins annuellement, où les femmes étaient deux fois plus nombreuses que les hommes, la plupart étant sans emploi (ibid. : 17-22). Le travail était exécuté avec une part de consultation : « Chaque matin, la journée commençait par l'identification des tâches à accomplir. Ensuite, chacun, chacune y allait selon ses affinités, ses capacités et son goût du moment » (Boulianne, 1999 : 18). En 1998, le jardin produit deux tonnes de légumes, dont les deux tiers ont été redistribués aux bénévoles au prorata des heures investies. L'autre tiers est allé à la cuisine collective (Boulianne, 2001 : 73).

Manon Boulianne commente, à la suite de ses entrevues, les motifs de la participation des bénévoles.

Les bénévoles se sont impliquées au jardin pour des motifs variés. En gros, il s'agissait de l'attrait des légumes biologiques frais, de la possibilité de travailler en plein air, de briser l'isolement ou de se libérer des jeunes enfants pendant quelques heures. Les bénéfices retirés de leur participation correspondent d'assez près à leurs attentes. Ils ont trait aux économies réalisées au plan du budget familial, à la possibilité de consommer des légumes biologiques, autrement trop dispendieux, à la réalisation d'une activité physique à l'extérieur ou au plaisir de renouer avec un décor et des pratiques associées à la petite enfance et au milieu familial d'origine. La possibilité de développer des relations de camaraderie ou d'amitié plus stables est de loin ce qui fut le plus apprécié. (Boulianne, 1999 : 23)

¹⁴ Qui s'appelait alors l'A-SEED, Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement.

Bibliographie

- ARMENGAUD, Marc B. (2003). *La lutte passe par mon jardin*, Les Carnets du paysage, n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 189-227.
- BESSE, Jean-Marc (2003). *Du jardin au jardinage, la ruse du paysagiste*, Les Carnets du paysage n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 17-45.
- BOULIANNE, Manon (2000). *Agriculture urbaine et développement : l'expérience mexicaine*, Les Presses de l'Université du Québec, Nouvelles pratiques sociales, vol. 13, n° 1, p. 103-118.
- BOULIANNE, Manon (1999). *Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté; le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique*, Cahiers du CRISES, 90 p.
- BOULIANNE, Manon (1999). *Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales: éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec*, CRISES et CRDC-UQAH, 26 p.
- BOULIANNE, Manon (2001). *L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois; empowerment des femmes ou « domestication de l'espace-public? »*, Département d'anthropologie de l'Université Laval, Anthropologie et Sociétés, vol. 25, n° 1, p. 63-80.
- BOUKHARAEVA et al. (2005). *L'agriculture urbaine comme composante du développement humain durable : Brésil, France, Russie*, Université technique de Kazan (Russie), Agricultures, vol. 14, n° 1, 154-158.
- BOUVIER-DACLON, Nathalie et SÉNÉCAL, Gilles (2001). *Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu*, Presses de l'Université du Québec, Loisir et société, vol. 24, n° 2, p. 507-531.
- CATTANEO, Claudio (2005). *Steps towards autonomy: autonomy of your thinking, autonomy from the money and autonomy from the system*, Université de Barcelone, Athanea Digital, n° 8, p. 1-17.
- CÉRÉZUELLE, Daniel (1994). *Développement social local et économie informelle*, Lien social et politiques, n° 32, p. 27-36.
- CLERMONT, Gilles-Charles (2004). *Les jardins collectifs, une innovation verte en milieu urbain*, Francvert, Union québécoise pour la conservation de la nature, page consultée le 14 décembre 2006.
<http://www.francvert.org/pages/31dossierlesjardinscollectifsuneinnov.asp>
- FLEURY, André et DONADIEU, Pierre (2003). *Les jardiniers restaurent notre monde; le jardinage est-il une utopie urbaine?*, Les Carnets du paysage n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 151-169.
- GIRARD, Marie-Claude (25 juin 2005). *L'agriculture urbaine pour lutter contre la faim*, journal La Presse, Montréal.
- GOLDMAN, Emma (1934). *Living my Life* dans GUERIN, Daniel, *Ni Dieu ni Maître; anthologie de l'anarchisme*, Tome 1, La Découverte et Syros, Paris, 1999, pp. 401-410.
- HASSEL, Malve von (1998). *Names of hate, names of love: contested space and the formation of identity on Manhattan's Lower East Side*, Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, Dialectical Anthropology, n° 23, p.375-413.

- KRASNY, Marianne E. et SALDIVAR-TANAKA, Laura (2004). *Culturing community development, neighbourhood and open space, and civic agriculture: the case of Latino community gardens in New York City*, Kluwer Academic Publishers, Agriculture and Human Values, n° 21, p 399-412.
- LEVKOE, Charles (2006). *Learning democracy through food justice movements*, Kluwer Academic Publishers, Agriculture and Human Values, n° 23, p 89-98.
- LUGINBÜHL, Yves (2003). *Jardins de tous les désirs d'Europe centrale*, Les Carnets du paysage, n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 229-255.
- MARGAT, Claire (2003). *Ensauvager nos jardins*, Les Carnets du paysage, n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 27-45.
- MAZOYER, Marcel et ROUDART, Laurence (1997). *Histoire des agricultures du monde; du néolithique à la crise contemporaine*, Seuil, Paris, 533 p.
- ORTAR, Nathalie (2005). *Les multiples usages de la datcha des jardins collectifs*, Département d'anthropologie de l'Université Laval, Anthropologie et Sociétés, vol. 29, n° 2, p. 169-185.
- QUENARDEL, Antoine (2003). *Les jardins intérimaires, entre précarité et pérennité; la ferme du Bonheur à Nanterre*, Les Carnets du paysage, n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 257-273.
- PAQUETTE, Julie (2002). *Expérience spatiale et bien-être urbain; le cas des jardins communautaires montréalais*, Ethnologies, vol. 24, n° 1, Université Laval, Québec, pp. 45-74.
- PLUVINAGE, Manuel (2003). *Pour une histoire sociale du jardinage*, Les Carnets du paysage, n° 9 et 10, Actes Sud et l'École nationale supérieure du paysage, p. 139-148.
- RECLUS, Élisée (1982). *L'homme et la terre*, Tome I, Paris, La Découverte, (1884), 182 p.
- RÉGNIER, Faustine et al. (2006). *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte, Paris, 121 p.
- STIEGMAN, Martha (2004). *Au cœur de notre quartier; un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, Action Communiterre, 72 p.
- ZERZAN, John (1994). *Future Primitive*, Autonomedia, New York, 185 p.

Chapitre 2

L'agriculture urbaine et la participation citoyenne Le cas du Réseau des jardins de la Victoire d'Action Communiterre

Par Myriam Beaudry¹⁵

Introduction

Le jardinage communautaire urbain se trouve au carrefour de multiples problématiques : que ce soit l'empreinte écologique de la ville et le système global de production et de distribution agroalimentaire, la sécurité alimentaire, l'empowerment individuel et collectif, le développement des communautés, le loisir et le bien-être, par sa double nature (agriculture urbaine et activité collective), cette activité touche de près à plusieurs enjeux contemporains importants. Aussi, la littérature à son sujet est marquée de beaucoup d'espoir concernant sa possibilité de contribuer à des transformations sociales allant dans le sens de l'intérêt général, de collectivités et de villes plus saines et démocratiques et du développement durable. En particulier, le jardinage aurait la possibilité de contribuer significativement à « l'émergence de nouvelles solidarités socioéconomiques et [à] une participation civique accrue » (Boulianne 1998). Il aurait donc un potentiel particulièrement intéressant au chapitre du développement local.

De plus, les évolutions urbaines contemporaines nous montrent que les organisations de la société civile sont appelées à jouer un rôle accru dans la prestation des services de proximité et le soutien au développement des communautés, à une époque où on en appelle à un renouvellement de la démocratie, tant au palier municipal que national. Dans ce contexte, où l'on constate la convergence possible entre des pratiques et une problématique, il est intéressant de se pencher sur le potentiel de l'agriculture urbaine en tant que médium de développement local, car celui-ci, multidimensionnel, rassemble en un même projet des préoccupations ayant trait à la justice sociale, au développement durable et à la démocratie.

Ainsi, ce travail se propose d'approfondir une initiative de jardinage collectif s'étant développée à Montréal depuis 1997, celle du Réseau des jardins de la Victoire mis sur pied par l'organisme Action Communiterre, en la questionnant plus particulièrement sous l'angle de sa contribution au développement de la participation citoyenne. Pour ce faire, après avoir d'abord défini ce que nous entendons par les notions d'agriculture urbaine et de jardinage communautaire et collectif, nous ferons un détour afin de cerner, en premier lieu, les enjeux du développement urbain contemporain pour être en mesure de mieux situer les problématiques face auxquelles se posent les initiatives d'agriculture urbaine, à Montréal en particulier. Ensuite, nous examinerons l'aspect conceptuel de la contribution des jardins au développement local par un examen de la littérature portant sur les différents impacts de l'agriculture urbaine, en particulier en ce qui a trait à la participation citoyenne. Ceci nous permettra d'aborder, en troisième lieu, l'initiative d'Action Communiterre elle-même, afin d'étudier les stratégies mises en place par cet organisme en vue de remplir sa mission de développement social local et de comprendre les difficultés auxquelles les objectifs de l'organisme ont dû faire face. Nous pourrons alors évaluer en quoi ces stratégies peuvent contribuer

¹⁵ Au moment de la production de cette étude de cas, Myriam Beaudry était étudiante au programme de maîtrise au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Myriam Beaudry est aussi membre du CEPS.

à la participation citoyenne, et enfin, identifier le potentiel que ce type de projet peut receler en vue du développement des communautés locales.

Le contexte

Définition : la notion d'agriculture urbaine

La notion d'agriculture urbaine, dans son acceptation la plus large, se définit comme une « industrie située à l'intérieur (intraurbaine) ou à la périphérie (périurbaine) d'une ville ou d'une métropole, axée sur la culture, la transformation et la distribution de différents produits alimentaires et non alimentaires; comprend aussi l'élevage » (Mougeot, 2006 : 95). Cette acceptation englobante permet de référer à grande diversité de pratiques qui se retrouvent tant dans les pays du Sud que du Nord, de la culture de tomates sur un balcon à l'élevage de porcs en ville (Boulianne, 1999a). Comme le souligne Manon Boulianne en se référant aux travaux de Rachel Nugent, « agriculture urbaine » peut aussi « [référer] uniquement à la production d'aliments en milieu urbain » (Boulianne, 1999a : 1). Dans le contexte de cette recherche cependant, nous nous intéresserons plus particulièrement à deux pratiques d'agriculture urbaine, soit le jardinage communautaire et le jardinage collectif. Tandis que le premier terme réfère à des jardins où le terrain est divisé en parcelles cultivées individuellement et où la coordination de la gestion de l'espace commun et des règlements est assurée par une assemblée et un conseil d'administration de membres, celui de « jardinage collectif » réfère, quant à lui, aux jardins où l'entièreté du terrain est cultivée en commun. Il existe des jardins où sont combinés ces deux types d'utilisation de l'espace, ainsi que des interventions de développement en agriculture urbaine qui passent par l'implantation de jardins chez des particuliers, comme le décrit Manon Boulianne dans ses recherches (1999a, 1999b). Cette chercheuse utilise toutefois le terme de « jardinage communautaire » pour faire référence à l'ensemble des pratiques que nous venons de mentionner. Un tel terme générique est très utile, d'autant plus que la littérature anglophone que nous avons parcourue ne fait pas la distinction entre jardins communautaires et jardins collectifs. Néanmoins, il nous a semblé que celui choisi par Boulianne, se référant à la fois à un ensemble et à un sous-ensemble, porte à confusion, d'autant plus que, comme nous le verrons, une des conclusions de sa recherche est que la nature collective ou communautaire des jardins pourrait constituer un facteur organisationnel expliquant une partie du succès ou de l'insuccès de certains jardins (Boulianne, 1999b : 67). Ainsi, malgré notre souci de ne pas hypertrophier inutilement les constructions conceptuelles, nous avons décidé d'utiliser ici l'expression de « jardins communs » pour référer à la fois aux jardins communautaires et aux jardins collectifs.

Le contexte montréalais du jardinage en commun

Historiquement et dans le contexte canadien, l'agriculture urbaine et le jardinage sont pratiqués depuis plus d'un siècle, mais sa popularité et son intensité ont fluctué au cours des époques, le plus souvent en lien avec les temps de guerre et de récession économique (Cosgrove, 1998). Un exemple de ce phénomène se trouve dans le rôle joué par les jardins communautaires du YMCA lors de la récession des années 1930. Dans l'histoire canadienne, les jardins ont eu plusieurs fonctions, de la sécurité alimentaire à la contre-culture en passant par l'éducation et la « moralité » des citoyens (Warman, 1999). Toutefois, sa dernière vague de popularité a été impulsée par le choc pétrolier de 1973 ainsi que par l'augmentation des préoccupations environnementales et sanitaires liées à l'utilisation intensive de pesticides dans le complexe agro-industriel (Cosgrove, 1998).

Dans la région de Montréal, le plus vieux jardin communautaire a été mis sur pied à Lasalle, en 1936, mais c'est quarante ans plus tard, en 1975, qu'a été mis sur pied le programme des Jardins communautaires par la Ville de Montréal, à la suite d'un mouvement de citoyens du quartier de Centre-Sud visant à créer un jardin sur un terrain vacant (Ville de Montréal). Depuis les fusions municipales de 2002, la Ville compte maintenant 97 jardins, totalisant ainsi un nombre de 8 200 parcelles individuelles.

En outre, il s'est développé depuis dix ans un mouvement parallèle, celui des jardins *collectifs*. Contrairement aux jardins communautaires, qui sont « d'abord et avant tout un loisir à caractère récréatif et scientifique » (Ville de Montréal), les jardins collectifs de Montréal sont en général chapeautés par des organismes communautaires ayant une mission sociale ou environnementale explicite et, depuis juin 2006, une douzaine se sont associés sous le nom du Regroupement des jardins collectifs du Québec. Une grande partie de ces organismes œuvrent dans le domaine de la sécurité alimentaire et utilisent le jardinage collectif comme un moyen de répondre à leur mission.

Le premier de ces jardins a été mis sur pied en 1997 par Action Communiterre (qui s'appelait alors Éco-initiatives), à la suite de la première rencontre du Réseau canadien de jardinage communautaire qui avait eu lieu en 1996 à Montréal. Depuis lors, un réseau de onze jardins collectifs, nommé le Réseau des jardins de la Victoire, a été mis sur pied par l'organisme. Comme on peut le lire dans la mission de ce dernier, Action Communiterre cherche à « renforcer la solidarité sociale, à contribuer à la sécurité alimentaire locale et à augmenter l'accès à des aliments sains », en plus de « sensibiliser la population à l'importance d'une prise en charge locale de la production et de la distribution alimentaire par le milieu communautaire, dans une perspective de développement durable » (Action Communiterre, 2004). Aujourd'hui, cette initiative s'inscrit dans un vaste réseau de partenariat à visée de développement communautaire dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, ainsi que dans le contexte plus large des problématiques urbaines contemporaines.

Le contexte urbain contemporain et le développement local

Dans le contexte de la mondialisation, l'équilibre urbain se voit transformé par l'émergence de nouvelles problématiques. Comme on le souligne sans cesse, le déploiement accru du néolibéralisme a entraîné une augmentation du pouvoir des intérêts privés et une diminution conséquente de l'emprise des pouvoirs publics sur les choix de développement et les enjeux collectifs. Ce phénomène participe à un processus de « rescaling », ou « redéfinition des échelles spatiales de gouvernance », et est présent à plusieurs échelles : mondiale, nationale, régionale, urbaine (Hamel, 2005 : 400). Dans cette situation, les deux pôles scalaires que sont les échelles globales et locales sont en communication accrue grâce aux technologies de l'information et des communications, permettant une densification des réseaux entre les zones « branchées » sur la mondialisation et ainsi la formation d'archipels de métropoles. Cet « espace réticulaire » et le flux d'information et de richesses qui le caractérise permettent de court-circuiter ainsi les échelles nationales et parfois même régionales.

À l'échelle urbaine, chaque métropole se trouve sur le plan externe en compétition accrue avec les autres, afin de faire valoir ses avantages au sein des réseaux et de la circulation des richesses, dans un équilibre précaire où les césures entre territoires connectés et déconnectés, périphériques et centraux se font à l'apès. L'échelle urbaine, et surtout métropolitaine, devient d'autant plus importante que le pouvoir de cette scène sur les destins collectifs a une signification nouvelle : « L'importance que prennent les villes, et notamment les métropoles, se combine avec des politiques de décentralisation et, dans bien des cas, de privatisation des fonctions étatiques, ce qui fait du local un espace de pouvoir. » (Klein, 2006 : 47)

Ces facteurs qui poussent les États à soumettre le tracé de leurs politiques publiques au marché sont donc aussi présents à l'échelle locale; on voit certaines municipalités se transformer en « villes entrepreneuriales » (Fontan et al., 2006 : 100), cherchant à accroître leur compétitivité au niveau régional, national ou mondial, ce qui a pour effet d'exacerber les tensions entre intérêts économiques et responsabilités sociales avec lesquelles doivent jongler les dirigeants locaux et municipaux. On assiste, dans ce contexte, à un accroissement des inégalités sociales et de l'exclusion en lien avec le passage à une économie postfordiste et les restructurations qu'elle entraîne (Fontan et al., 2006 ; Hamel, 2005).

De fait, comme le note Hamel, le développement des métropoles contemporaines est marqué par des controverses, en particulier celle de l'implication possible et du pouvoir réel des paliers de gouvernements locaux dans la production de la richesse et la gestion des restructurations, ainsi que dans la question de la planification du développement des territoires urbains, qui est marquée par un étalement croissant. Ces controverses sont le siège de l'affrontement entre des visions très différentes du développement et des intérêts en conflit : on y voit s'exprimer la tension entre les promoteurs d'un « tout au marché » ou d'une position défaitiste face à ses tendances structurantes, et les tenants d'un local comme espace effectif de pouvoir, devant prendre une part active dans l'orchestration de l'aménagement urbain afin d'y intégrer des préoccupations de justice sociale et de durabilité environnementale.

Cependant, ces controverses qui correspondent à des tensions auxquelles font face les métropoles nord-américaines (Hamel, 2005 : 399) donnent lieu à des compromis et à des équilibres différents selon les divers contextes - historiques, culturels, économiques, politiques, etc. - qui les caractérisent, et c'est par l'entremise de la démocratie que ces compromis et les choix « collectifs » qu'ils expriment sont débattus et remis en question (Fontan et al., 2006 : 121). Dans un contexte où les intérêts privés ont une emprise accrue sur le développement urbain, la démocratie apparaît donc essentielle afin de pouvoir promouvoir l'intérêt général. Mais, même si on observe certaines tentatives de démocratisation de la gestion publique municipale, Hamel conclut de ses recherches que, du moins dans le cas de Montréal, « [l]emprise des élites, nouvelles ou traditionnelles, demeure encore trop grande » pour permettre une « réelle démocratisation de la gestion des villes » (Hamel, 2005 : 405). Il en résulte que « [l]a forme qu'emprunte le développement urbain correspond aux priorités du marché avant que de refléter un souci environnemental. Elle s'adapte aux besoins des entreprises et des ménages avant que de répondre à des principes de justice sociale ou de redistribution » (Hamel, 2005 : 403). Si telle est la situation, il s'agit d'un déficit démocratique qu'il reste encore à surmonter.

Les systèmes de participation démocratique « traditionnels » n'ont pas été les seuls lieux des interventions mises en place pour faire face aux déstructurations qu'ont entraînées la mondialisation et le désengagement de l'État dans un contexte de perte de souveraineté (Klein, 2006a : 48). Diverses stratégies dites de « développement local » ont été développées, cherchant elles aussi, mais de d'autres façons, à rendre possible un « nouveau contrat de société » (Favreau, 1998 : 5). Cette approche de développement local est axée sur la production des services et du développement par et pour la communauté, grâce à une « reconstruction du social à partir de la base, à partir d'actions collectives qui éveillent ou intensifient la conscience territoriale » (Klein, 2006b : 17). Elle cherche ainsi à augmenter « la marge de manœuvre dont disposent les acteurs locaux pour influencer le contenu et les tendances du développement à l'échelle de leur quartier urbain, de leur ville, voire de leur ville-région » (Fontan et al., 2006 : 99).

Ce processus de construction du local par le local donne aux organismes communautaires et aux acteurs associatifs locaux un rôle prépondérant (Favreau, 1998 : 6) et ce phénomène est particulièrement vrai dans le cas de la ville-région de Montréal, où ces acteurs ont eu depuis les années 1980 une influence majeure dans la définition des orientations du développement, contribuant à y inclure des valeurs sociales et partenariales (Fontan et al., 2006 : 112-113). De plus, ces initiatives sont porteuses de projets tant démocratiques (Fontan et al., 2006 ; Favreau, 1998) que de développement durable (Favreau, 1998 ; Klein, 2006b). Ces axes de la justice sociale, de la démocratie et du partenariat ainsi que du développement durable semblent être au cœur de l'approche centrée sur un développement local en vue de l'intérêt général, dans un contexte où la réflexion sur ce développement doit englober un champ plus large que sa dimension proprement économique, afin d'inclure les initiatives qui s'attachent à créer un milieu social propice à l'auto-prise en charge des communautés (Fontan et al., 2006 : 104-105).

Problématique

Ce détour par le contexte plus large des tensions urbaines contemporaines nous a semblé utile, car c'est dans cette ligne de réflexion que nous aimerions situer le rôle des projets d'agriculture urbaine dans le développement des communautés locales à Montréal, pour tenter de comprendre en quoi une initiative, telle que celle du Réseau des jardins de la Victoire d'Action Communiterre, peut contribuer à renforcer les capacités de prise en charge et de concertation démocratique de la communauté, en vue d'un développement local.

Dans la prochaine section, nous examinerons d'abord par une revue de la littérature les rapports que peut entretenir l'agriculture urbaine avec le développement local, en particulier en ce qui concerne cette contribution possible à la participation citoyenne. Ceci nous permettra de définir plus précisément les indicateurs que nous avons utilisés afin d'aborder le cas des jardins d'Action Communiterre, les questions qui ont guidé notre analyse ainsi que la méthodologie adoptée pour la réaliser.

Outils conceptuels

Comme le soulignent Boukharaeva et al. (2005), l'agriculture urbaine fait partie des champs d'intervention du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en vue du développement durable. En effet, d'aucuns ont souligné dans les dernières années le potentiel de ce type d'initiatives en rapport au développement, et ce, sous une multitude d'aspects. Ces contributions, en raison de leur diversité et de leurs multiples imbrications, sont difficilement classables. Cependant, en suivant en cela une étude réalisée par Reyburn et Sénécal (2004) sur les jardins montréalais, il nous a semblé que le découpage conceptuel le plus juste répartit ces différents apports en trois catégories principales, soit celles de la justice sociale, de la durabilité environnementale et du capital social ou participation citoyenne.

Sécurité alimentaire et « agriculture civique »¹⁶

Suivant les travaux de Gottlieb et Fisher, nous pourrions définir la sécurité alimentaire comme « The ability of "all persons obtaining, at all times, a culturally acceptable, nutritionally adequate diet through local, non-emergency sources" » (1996 : 24). L'agriculture urbaine et le jardinage commun étant, dans leur expression la plus simple, un moyen de production de biens alimentaires, permettant aux jardiniers et jardinières de produire de la nourriture par leurs propres moyens, il n'est pas surprenant que la sécurité alimentaire soit extrêmement présente dans la littérature sur les jardins urbains communs (Reyburn, 2002; Reyburn et Sénécal, 2004; Saldivar-Tanaka et Krasny,

¹⁶ Ce concept est issu de Saldivar-Tanaka et Krasny (2004 : 409).

2004; Boukharaeva et al., 2005; Levkoe, 2006; Malakoff, 1998; Warman, 1999; Mougeot, 2006). Elle constituerait même une raison importante des vagues de popularité qu'a connues l'agriculture urbaine en Amérique du Nord lors des temps de guerre et de récession (Cosgrove 1998 ; Warman 1999), la production de légumes pouvant alors aider les ménages à pallier aux situations de rareté alimentaire. De nos jours, les bénéfices en termes de quantité de nourriture se conjuguent, grâce à une emphase sur les techniques de production biologique (Reyburn, 2002), à des gains importants en qualité des aliments pour des populations qui normalement n'auraient accès qu'aux produits issus du complexe agro-industriel mondialisé (Woodsworth, 2001).

Outre les gains directs en termes de production de nourriture, le jardinage urbain en commun peut contribuer à la sécurité alimentaire en permettant ce que Saldivar-Tanaka et Krasny nomment une « alphabétisation agricole » (« agricultural literacy ») par laquelle les jardiniers et jardinières acquièrent d'une part des connaissances au sujet des moyens de produire de la nourriture, contribuant ainsi à leur autonomie alimentaire, mais également des connaissances au sujet du système global de production et de distribution de la nourriture (2004 : 400), ainsi que sur le rôle de l'agriculture biologique (Levkoe, 2006 : 95).

Environnement et développement durable

Comme nous l'avons déjà souligné, le phénomène de l'urbanisation contemporaine ou la de métropolisation est marquée par un fort mouvement d'étalement urbain (Hamel, 2005 : 395). L'urbanisation signifie également qu'une proportion croissante de la population mondiale habite dans les villes. Au Canada, selon le recensement de 2006, 80 % de la population habiterait en zone urbaine, ce qui est supérieur à la plupart des pays du G8 (Statistique Canada, 2006 : 21).

Le fonctionnement des villes nord-américaines étant essentiellement basé sur une importation massive de ressources et une exportation massive de déchets, leur empreinte écologique est très importante. Dans ce contexte, plusieurs soulignent le rôle potentiel de l'agriculture urbaine pour réduire les flux de ce double mouvement (Mougeot, 2006; Reyburn, 2002; Woodsworth, 2001). Celle-ci permettrait en premier lieu de réduire la quantité de produits alimentaires importés par les villes et ainsi de réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de nourriture, et cela, malgré une croissance persistante de ces villes, et contribuerait également à l'amélioration de la qualité de l'air (Mougeot, 2006 : 9). Ainsi, sans que nous approfondissions plus loin cet aspect, on voit en quoi l'agriculture urbaine peut, du moins potentiellement, contribuer à un développement urbain durable et on comprend pourquoi cet objectif est très présent parmi les projets d'agriculture urbaine à Montréal (Reyburn, 2002).

Capital social et participation citoyenne

Cependant, l'aspect qui nous intéresse le plus dans le cadre de la contribution des jardins collectifs au développement local est celui de son potentiel concernant le développement du capital social des communautés et de leur participation citoyenne. Plusieurs chercheurs ont remarqué ce potentiel du jardinage concernant divers aspects de la citoyenneté, mais parmi les travaux consultés lors de notre recherche bibliographique, ce sont ceux menés par Manon Boulianne qui portent directement sur l'analyse de ce potentiel (Boulianne, 1998; 1999a; 1999b). Celle-ci note d'ailleurs que cet aspect de l'agriculture urbaine a été peu étudié en profondeur (Boulianne, 1999b :3). C'est pour cette raison que nous reprenons ici son découpage conceptuel de la notion de participation citoyenne, qu'elle subdivise en trois types de citoyenneté : la citoyenneté sociale, la citoyenneté solidaire et la citoyenneté individuelle (Boulianne, 1999b).

La **citoyenneté sociale** concerne d'abord la « reconnaissance sociale des individus » et leur inclusion, dans un contexte d'exclusion grandissante où l'emploi perd sa place de référent identitaire central (Boulianne, 1999b : 5). Les jardins qui participent au développement de cette citoyenneté sont surtout ceux qui oeuvrent auprès de populations vulnérables, le plus souvent en situation de pauvreté, comme le montrent les études réalisées par Warman (1999), Boulianne (1999b) et Levkoe (2006). La citoyenneté sociale passe surtout par l'empowerment individuel, l'apprentissage qui le permet et l'autonomie qui en résulte, et est aussi liée au fait que les jardins se dessinent comme des espaces de créativité, de développement de l'identité et d'estime de soi (Boukharava et al., 2005; Boulianne, 1999b).

On remarque que la contribution de l'agriculture urbaine à la citoyenneté sociale recoupe en partie sa contribution à la sécurité alimentaire, par l'inclusion et le développement des capacités que cette activité permet, ainsi que le phénomène d'alphabétisation agricole soulignée plus haut en référence aux travaux de Saldivar-Tanaka et Krasny (2004). Ce concept englobe toutefois une réalité plus large, celles des facteurs qui contribuent à faire des jardins urbains communs des lieux où les participants peuvent parvenir à se développer sur le plan individuel et à devenir mieux habilités à prendre une part active dans leur société.

De son côté, la **citoyenneté solidaire** est plutôt axée sur des aspects qui touchent le « savoir-vivre ensemble en société » (Boulianne 1999b : 5), au sens où le jardin dans sa dimension territoriale constitue un « espace public », qui se doit d'être géré collectivement, mais aussi parfois défendu. Ainsi, le jardin est un lieu d'apprentissage organisationnel et civique, où les jardiniers et jardinières doivent assumer des responsabilités les uns face aux autres et où peuvent se développer une solidarité ainsi qu'une certaine identité collective (*id.* : 6). C'est cet aspect du jardinage qui s'apparente le plus à ce que d'autres auteurs appellent « développement social », « développement communautaire » ou « community building » (Warman 1999; Saldivar-Tanaka et Krasny 2004; Malakoff 1998). C'est ce qui fait dire à Dena Sacha Warman (1999), au sujet des jardins qu'elle a étudiés à Waterloo en Ontario, que « [c]ommunity gardening is more about the people and the community than about the vegetables ». Saldivar-Tanaka et Krasny observent quant à elles, au sujet des jardins latino-américains de New York qu'elles ont étudiés, que ceux-ci ont une importance significative pour un bassin de population plus grand que le simple groupe des jardiniers et jardinières et que, parmi les dimensions d'espace vert public, d'agriculture civique et de développement communautaire que recourent les jardins, c'est cette dernière qui est la plus importante aux yeux des jardiniers et jardinières comme des organismes et des agences gouvernementales qui les supportent (2004 : 407-408).

Cependant, les études soulignent, par la même occasion, l'importance de la part qui est faite à l'implication et à la participation des citoyens afin qu'il y ait une réelle appropriation du projet ainsi qu'un apprentissage collectif (Warman 1999; Malakoff 1998; Boulianne 1999a et 1999b). Entre autres, David Malakoff, de l'American Community Gardening Association, cite les travaux de Mark Francis, du Département d'architecture paysagiste et de design environnemental de l'Université de la Californie en disant que :

« Gardens *that are built and maintained by community residents* have "unique social and economic benefits." "The spaces provide opportunities for neighbourhood residents to develop and control part of their neighbourhood, an advantage not afforded by traditional parks" »
(Francis dans Malakoff 1995, souligné par moi).

C'est ce qui fait conclure à Dena Sacha Warman que même si la pérennité des jardins est mieux protégée là où les autorités lui accordent une légitimité, des tentatives de la part de celles-ci d'établir des politiques de fonctionnement des jardins ne pourraient qu'être une barrière au développement : « Bureaucracy just makes CG [community gardens] vegetable factories and not the community development and self-esteem building tools they

can be » (Warman, 1999). Cette remarque entre directement en résonance avec les enjeux touchant l'aspect social du développement communautaire local, comme on le voit dans les remarques de Bourque et Favreau « Aussi vaut-il mieux une initiative ou un projet qui mobilise les acteurs locaux plutôt qu'un programme évalué scientifiquement, mais auquel la communauté ne s'identifie pas ou qui ne correspond pas aux particularités du milieu » (2003 : 304).

L'importance de la dimension d'*espace* occupé socialement que représente le jardin et qui est présente dans la deuxième partie des remarques de Francis que nous avons citées, est aussi fortement soulignée par Saldivar-Tanaka et Krasny. Ceci se manifeste dans les jardins latinos qu'elles ont étudiés par la présence de « *casitas* », petites cabanes en bois servant à ranger les outils, mais aussi à se reposer et à socialiser. En effet, l'importance de ce lieu public et communautaire est telle que dans certains jardins, on ne trouve presque pas de culture maraîchère comme telle, le jardin lui-même étant centré sur la *casita* (*id.* : 407).

Cette dimension correspond à ce que Saldivar-Tanaka et Krasny nomment « participatory landscape » ou encore « community-managed open-space » (2004 : 409), en renvoyant aux travaux de Francis et qui illustre le fait que des groupes qui n'auraient habituellement pas de pouvoir dans l'organisation et la conception d'un espace public gagnent, par l'intermédiaire du jardin, accès à de telles responsabilités, ce qui constitue une source d'apprentissage et d'empowerment collectif. Le jardin en ce sens est plus qu'un espace productif répondant à un besoin matériel. Il devient un espace hautement symbolique, que la communauté peut s'approprier et façonner à son image, un lieu par lequel elle s'inscrit dans la forme urbaine et ses transformations.

Par ailleurs, cette forme d'empowerment est d'autant plus intéressante vu les conflits que cette prise de pouvoir sur l'espace peut entraîner avec les responsables municipaux. Les auteurs citent, comme exemple, le fait que les *casitas* - qui, comme nous l'avons mentionné, représentent une caractéristique identitaire dominante des jardins latinos-américains, au cœur de la dynamique communautaire qu'ils parviennent à instaurer - sont identifiées par la ville comme un risque d'incendie (2003 : 409). Cet exemple nous apparaît révélateur de la tension qui existe d'une part entre la volonté d'autonomisation et de prise en charge par la société civile, et de l'autre, le contrôle étatique et bureaucratique instauré par les instances publiques.

Ces derniers exemples de la formation de la citoyenneté solidaire chevauchent les caractéristiques de la **citoyenneté sociopolitique**, qui constitue la troisième dimension de la participation citoyenne développée par les jardins. Selon Boulianne, celle-ci est présente dans « les initiatives qui font du jardin un lieu de démocratie » (1999b : 7) et lorsque ces initiatives entraînent une mobilisation sur le terrain politique. Par exemple, nous avons mentionné que certains auteurs soulignent que, dans certains cas, les jardins ont pu avoir à défendre la légitimité de leur utilisation de terrains publics (Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004; Boulianne, 1999a et 1999b) ; c'est aussi ce que Marti Ross Bjornson souligne en écrivant : « The simple act of starting a garden can teach previously powerless people how to get access to city hall, and it can change the perception of the people with power who are looking into the community for the first time » (Bjornson dans Malakoff 1998). Bjornson oppose ce processus de participation sociopolitique qu'elle nomme « greenlining » au « redlining », procédé par lequel certaines banques ou compagnies d'assurances refusent systématiquement certains services aux habitants de quartiers donnés, ce qui constitue une forme d'exclusion et de marginalisation sociale et économique flagrante (Malakoff 1998).

Cette citoyenneté peut s'exprimer, sur le plan individuel, par l'augmentation de la participation des jardiniers et jardinières aux mécanismes traditionnels de représentation comme les élections (Boulianne, 1999b : 5; Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 : 410). Elle peut également devenir collective et mener à une transformation des rapports sociaux de domination. C'est le cas, cité par Boulianne, de Jardim Tupy au Brésil, un jardin communautaire situé dans un quartier pauvre qui a entraîné une prise de conscience et un empowerment collectif de la part des

jardiniers et jardinières et qui les a menés à se libérer de rapports clientélistes, et ainsi à changer l'équilibre politique municipal. Dans ce cas, le jardinage en commun a donné lieu à une véritable prise en charge du destin collectif de la communauté (Boulianne, 1999b : 7).

Au centre de ce continuum entre mobilisation individuelle et transformation sociale plus large, nous pouvons aussi placer des mobilisations politiques à plus petite échelle. Par exemple, Saldivar-Tanaka et Krasny ont noté que, parmi les jardins latinos new-yorkais qu'elles ont étudiés, 20 % se sont engagés dans une forme d'activisme politique (« engaged in political activism ») et que certains avaient formé des groupes de soutien entre jardiniers ou entre jardins (2004 : 408).

Enfin, la citoyenneté sociopolitique est aussi développée au sein des jardins à travers l'éducation citoyenne et l'apprentissage du fonctionnement et de la prise de décision démocratique. L'étude réalisée par Charles Levkoe sur un cas torontois est éloquent à cet égard. Elle illustre comment le jardinage collectif peut être le cadre d'un apprentissage démocratique, notamment grâce à la participation active aux différentes décisions qui se présentent tout au long de la saison relativement au fonctionnement et à l'organisation du jardin lui-même. Plus généralement, l'implication au sein d'un organisme ayant un fonctionnement démocratique est en elle-même un médium d'apprentissage important, en particulier pour les groupes ayant tendance à être marginalisés par rapport au pouvoir social. La politisation de l'alimentation semble être un terreau particulièrement fertile pour ce type d'apprentissage :

« The diversity of food justice movements, however, enables citizenship learning in a wide array of areas and on various levels. Through participation, citizens gain knowledge and understanding of the social, legal, and political systems in which they live and operate. They gain skills and aptitudes to make use of this knowledge, acquiring important social values and dispositions, based on their democratic experience, to put their knowledge and skills to use. [...] Certain marginalized groups of people may have little exposure to such processes in the formal sector and, thus, may become alienated from politics. Therefore, social movements that operate in a democratic fashion and include mechanisms for diverse participation provide a unique and important forum for learning. By creating collective spaces and being involved in democratic practices, participants are able to directly experience, practice, and learn democracy. »
(Levkoe, 2006 : 95)

Ainsi, on comprend comment le jardinage urbain en commun constitue un médium multidimensionnel regroupant des possibilités multiples d'intervention en vue de favoriser le développement local. Du moins cette activité comporte-t-elle un potentiel non négligeable à ce chapitre, qui s'appréhende par une lunette conceptuelle multidimensionnelle. Nous avons résumé le découpage conceptuel que nous utiliserons comme grille d'analyse dans cette étude dans le tableau ci-dessous (Tableau 1), ainsi que les indicateurs de la participation citoyenne que nous utiliserons afin d'analyser la contribution du Réseau des jardins de la Victoire au développement local. Ces indicateurs constituent une légère adaptation de ceux utilisés par Boulianne dans son étude réalisée en 1999. Bien sûr, ce découpage reste partiel, puisque nous aurions pu laisser une plus grande part à divers enjeux transversaux de cette « architecture conceptuelle » (Reyburn, 2002 : 29), que nous n'avons mentionnés qu'en passant, tels que l'éducation et la justice sociale, que touchent les différentes dimensions que nous avons abordées. Il faudrait aussi ajouter à cette liste l'enjeu du travail dans la diversité, qu'elle soit socio-économique, culturelle, de genre ou d'âge, qui est présent dans certains jardins ainsi que dans les quartiers où ils se trouvent (Levkoe, 2006 ; Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004).

**Tableau 1 : « L'architecture conceptuelle » de la contribution des jardins urbains
en commun au développement local**

Sécurité alimentaire

Durabilité environnementale

Capital social / participation citoyenne	- Citoyenneté sociale
	- Citoyenneté solidaire
	- Citoyenneté sociopolitique

Source : Adaptation de Reyrburn et Sénégal (2004) et Boulianne (1999b).

Tableau 2 : Définition et indicateurs des trois citoyennetés

Dimension de la citoyenneté	Éléments de définition	Indicateurs
Citoyenneté sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance sociale et maintien de l'identité dans un contexte de précarisation de l'emploi - Développement de l'autonomie - Réciprocité comme « forme de sociabilité réactivée » - Créativité et initiative volontaire - Bien-être, satisfaction et valorisation de l'individu - Estime de soi 	<p>Niveau organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation du projet (assistantat vs empowerment) <hr/> <p>Rapports sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres à caractère social - Motifs des acteurs pour participer au jardin - Bénéfices personnels identifiés - Relations sociales établies (prêts, dons, conseils, bavardage personnel, etc.) - Utilisation des produits (autoconsommation familiale, dons, ventes, échange)
Citoyenneté solidaire	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile - Savoir-vivre ensemble en société - Le jardin comme « espace public », géré en commun - Apprentissage de l'organisation, de la collaboration et de la gestion de projets collectifs - Mobilisation pour l'appropriation et la défense de l'espace (s'il y a lieu) - Identité et solidarité qui en résulte 	<p>Niveau organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure formelle de l'organisation et perméabilité entre participants et membres - Statut juridique <hr/> <p>Rapports sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact de la participation sur relations familiales et de voisinage - Établissement et respect des règles et du jardin par les acteurs et les habitants du quartier - Participation à des postes de responsabilité dans le jardin/l'organisme - Apprentissage du vivre-ensemble - Sentiment de responsabilité, désir de prise en charge et appropriation du jardin
Citoyenneté sociopolitique	<ul style="list-style-type: none"> - Action dans le champ politique - Participation aux mécanismes électoraux de représentation politique - Forme collective : mouvements sociaux - Forme individuelle : remise en cause des rapports sociaux qui structurent les inégalités - Forme intermédiaire : participation des membres d'une organisation aux formes démocratiques de prise de décision - Jardin comme lieu d'expression de la démocratie - Identité et expérience collective se transformant en force politique - Prise en charge de sa destinée par la population - Interventions sur d'autres enjeux communautaires 	<p>Niveau organisationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'information et de consultation auprès des acteurs - Taux de participation aux mécanismes de prise de décision - Liens avec d'autres organisations locales <hr/> <p>Rapports sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage démocratique

Source : Adaptation de Boulianne, 1999b : 5-7; 78-79.

Un apport qui ne peut être pris pour acquis

Cette revue de littérature nous a permis de mieux identifier les effets que peut avoir le jardinage en commun sur le développement de la participation citoyenne et sur le développement de la communauté locale. Néanmoins, et nous l'avons mentionné à quelques reprises, cette contribution n'est ni évidente ni automatique, et elle dépend en grande partie des caractéristiques des jardins particuliers et du contexte propre à chacun. Par exemple, Saldivar-Tanaka et Krasny (2004) suggèrent l'importance que peuvent avoir les *casitas* dans le caractère d'espace public que prennent les jardins latino-américains de New York et la dynamique sociale qu'ils instaurent. Warman (1999) souligne pour sa part l'importance de la reconnaissance des jardins par les pouvoirs publics, mais à l'inverse l'effet néfaste qu'aurait une trop grande ingérence bureaucratique dans le fonctionnement des jardins, en neutralisant l'appropriation de ceux-ci par la communauté et conséquemment leur potentiel de développement.

Parmi les contributions que nous avons consultées, celles de Manon Boulianne sont les seules qui se soient systématiquement arrêtées à l'analyse des caractéristiques communes aux jardins ayant eu un impact réel sur la participation citoyenne auprès des jardiniers et jardinières ainsi que la communauté plus large, ou qui, à l'inverse n'ont pas participé à un empowerment citoyen local. Puisque notre étude s'attache précisément à comprendre la possibilité d'un tel apport, il est pertinent de résumer ici les résultats obtenus par cette chercheuse.

Le développement de la citoyenneté sociale, solidaire et sociopolitique

D'abord, parmi les expériences de jardinage qu'elle a analysées et qui ont eu une contribution aux trois niveaux de la participation citoyenne, Boulianne relève les caractéristiques suivantes (1999b : 65-68) :

Ces jardins ont vécu une menace de perte du terrain.

1. Les participants sont des « acteurs à part entière » du projet et non des « bénéficiaires des activités de l'organisme ». Celui-ci a une structure démocratique réelle.
2. Un accent est mis sur l'importance de la participation de chacun, c'est-à-dire que le travail bénévole au jardin est quand même marqué par un « contrat social » et une responsabilité vis-à-vis des autres. Cela serait un élément-clé relativement à l'empowerment individuel et collectif.
3. Ce sont des jardins *communautaires* : il y a des espaces collectifs, où il y a interaction et actualisation d'un projet commun, *mais aussi* des espaces individuels, qui permettent l'élaboration de projets personnels et de la créativité de chacun.
4. La transmission du savoir horticole se fait entre égaux, qui sont les uns et les autres membres à part entière du groupe. Ceux qui transmettent ce savoir ne sont pas des « intervenants extérieurs », mais sont engagés au même titre que les jardiniers dans le projet.
5. Il y a une identité et une appropriation collectives des jardiniers et jardinières par rapport au projet, qui est perçu comme « productif mais aussi social ».

Le développement de la communauté locale

Ensuite, l'auteure identifie dans un autre article (1999a : 23) les caractéristiques communes des jardins qui sont parvenues à développer une dynamique collective au-delà du cercle restreint des jardinier(e)s. En plus de l'inclusivité démocratique et de la perméabilité entre jardiniers et membres de l'organisme, qui ici aussi ressort comme un facteur déterminant, ces traits communs sont les suivants :

1. Les jardins ne sont pas orientés vers l'aide d'une « clientèle 'vulnérable' » et n'ont pas d'animateurs et animatrices spécialisés.
2. Ils n'ont pas pour objectif la sécurité alimentaire.
3. La formation et la sensibilisation des membres du jardin, et de la communauté à travers ces derniers, font partie des objectifs fondateurs du projet.
4. Ces objectifs comprennent aussi la solidification des liens sociaux à l'intérieur de la communauté plus large que celle des participants.

À l'inverse, les projets de jardinage qu'elle a étudiés qui n'ont pas réussi à rejoindre la communauté locale ont les caractéristiques suivantes en commun :

1. Ils sont centrés sur la sécurité alimentaire.
2. L'intervention vise les participants directs et leur famille.
3. La formation et les ressources de jardinage que reçoivent les participants sont ponctuelles.
4. Il n'y a pas d'intégration des participants à l'organisme porteur du projet, ils restent strictement bénéficiaires (Boulianne, 1999a : 24).

Ainsi, si l'on en suit ces résultats, on voit d'abord qu'il en ressort l'importance d'une structure axée sur une participation démocratique de tous les jardinier(e)s participant, où une place réelle est laissée à l'appropriation du projet par chacun. Celle-ci permet à chaque participant et participante de sentir une responsabilité et par ce fait une appartenance au projet. De plus, une stratégie opérant sur une base territoriale plutôt que sectorielle permet de ne pas « ghettoiser » (Boulianne, 1999b : 69) les personnes vulnérables ou souffrant d'insécurité alimentaire, et par le fait même, de mieux les intégrer au reste de la communauté, sur une base de réciprocité. Le fait que les jardiniers et jardinières soient intégrés à l'organisme plutôt qu'identifiés comme « bénéficiaires » contribue aussi à cette inclusion et à cette appropriation citoyenne du projet, et une stratégie cherchant explicitement à rejoindre et à mobiliser la communauté locale à travers le jardin et ses membres semble constituer une clé afin que le projet puisse s'intégrer de façon dynamique à cette communauté. Enfin, selon les résultats obtenus par Boulianne, le caractère communautaire du projet, plutôt que collectif ou domestique, qui permet un équilibre entre la collaboration dans un projet commun et la réalisation de fins individuelles, serait un élément déterminant de cette prise en charge solidaire du projet par les participants. Il sera intéressant de voir à cet égard l'effet que peut avoir la nature collective des projets d'Action Communiterre sur l'investissement individuel ainsi que l'articulation possible de notre étude à celle de Boulianne.

Questions de recherche et méthodologie

Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes proposé d'étudier l'initiative du Réseau des jardins de la Victoire, mis sur pied par l'organisme montréalais Action Communiterre dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, afin d'approfondir les possibilités existant pour des jardins urbains en commun, et particulièrement des jardins collectifs, de contribuer au développement de la participation citoyenne. Ce cas nous semblait être un exemple intéressant d'une tentative de contribuer au développement social local par l'entremise de l'agriculture urbaine. Étant le premier cas de jardinage collectif à Montréal, il a tenté d'appliquer, sur une période de dix ans, une vision cherchant tout autant « l'assistance » sociale que des objectifs plus larges de développement social local à long terme, et ce, dans onze projets de jardins différents et auprès de populations variées (personnes âgées, jeunes familles, personnes marginalisées ou vivant une insécurité alimentaire, immigrants récents...). Son expérience nous semblait donc susceptible d'être particulièrement riche d'enseignements.

Ainsi, le questionnement auquel nous voulions répondre grâce à cette étude était d'abord de savoir comment Action Communiterre s'est organisée pour répondre à ses objectifs concernant la solidarité sociale et la sensibilisation au sujet des enjeux sociaux et environnementaux, ainsi que de comprendre comment fonctionnaient ses jardins et quelles difficultés l'organisme avaient rencontrées dans leur mise en œuvre auprès de leurs jardiniers et jardinières. Ceci nous permettrait d'identifier quelles dimensions de la citoyenneté ces jardins collectifs contribuent à développer et, enfin, ce que cette initiative peut nous enseigner au sujet des possibilités concrètes que recèle l'agriculture urbaine de contribuer à une prise en charge collective en vue d'un développement local.

Pour ce faire, nous avons utilisé deux méthodes complémentaires, soit l'analyse documentaire et l'entrevue, et ce, en trois étapes. D'abord, nous avons assisté à deux rencontres avec des acteurs de jardins à Montréal. Une première à l'occasion de la rencontre organisée par la table de concertation *Nourrir Montréal*¹⁷ qui œuvre dans le domaine de la sécurité alimentaire. Cette rencontre au sujet de l'agriculture urbaine à Montréal a rassemblé un groupe nombreux et divers acteurs de ce dossier (animateurs et coordonnateurs de jardins, représentants de bailleurs de fonds et de conseils scolaires, élus municipaux et chercheurs) et nous a permis de mieux connaître le contexte montréalais de l'agriculture urbaine. Au cours de cette même étape, nous avons également réalisé une entrevue exploratoire avec l'un des initiateurs du jeune Réseau des jardins collectifs du Québec, qui est aussi coordonnateur du volet des jardins collectifs de l'organisme Bouffe-Action Rosemont, oeuvrant aussi en sécurité alimentaire.

En deuxième lieu, nous avons réalisé une analyse documentaire de différents documents obtenus d'Action Communiterre, comme des rapports d'étape destinés aux bailleurs de fonds ou encore des rapports annuels. Ainsi, nous avons recueilli une gamme d'informations au sujet de l'historique de l'organisme et des jardins, de sa constitution et de son fonctionnement, du contexte dans lequel il évolue ainsi que les caractéristiques de la population avec laquelle il travaille.

Enfin, nous avons réalisé deux entrevues semi-dirigées afin de compléter le portrait que nous avons pu dessiner lors de la première étape. Ces entrevues ont été réalisées auprès de la coordonnatrice actuelle d'Action Communiterre et la coordonnatrice initiale du projet de jardin d'Éco-initiatives, qui était également intervenue en tant qu'animatrice, pour devenir aujourd'hui présidente du conseil d'administration de l'organisme. Nous avons rencontré ces personnes au préalable lors d'une séance de travail du *Collectif d'étude sur les pratiques solidaires* (CEPS) pendant laquelle nous avons aussi pu obtenir des informations très pertinentes sur l'expérience de

¹⁷ Nourrir Montréal est une instance de concertation régionale créée en novembre 2005 et regroupant divers acteurs, associatifs, publics, économiques, institutionnels et syndicaux, ayant pour objectif de faire avancer la cause de la sécurité alimentaire sur l'île de Montréal.

l'organisme. Ces entrevues - les deux premières ayant été réalisées par téléphone et la troisième en personne - n'ont pas été enregistrées, mais des notes détaillées ont été prises en cours de route.

Étude de cas : Le jardinage collectif à Action Communterre

Historique

Comme nous l'avons déjà mentionné, Action Communterre a été fondé en 1997 sous le nom d'Éco-initiatives. À l'origine, cet organisme communautaire mis en place par le conseil communautaire du quartier Notre-Dame-de-Grâce (NDG), dans l'ouest de Montréal, avait pour mission principale la prise en charge du programme d'Éco-quartier, dans les trois districts de Décarie, Notre-Dame-de-Grâce et Loyola, que la Ville de Montréal cherchait alors à sous-contractualiser (Action Communterre, document 1 : 3). Cet organisme avait donc à ses débuts un rapport contractuel avec la municipalité. Celle-ci assurait les budgets de fonctionnement d'Éco-initiatives afin qu'il gère ce programme de promotion de l'environnement auprès des citoyens, qui selon l'expérience de l'une des personnes interviewées, opère sous le mode d'un rapport clientèle-services. Cependant, l'équipe alors impliquée à Éco-initiatives était composée de personnes ayant une perspective plus « holistique » du développement durable, lesquelles avaient la volonté de développer des projets qui permettraient de mobiliser sur le plan environnemental les personnes défavorisées du quartier, en répondant en même temps aux besoins réels de ces dernières. C'est ainsi qu'ils décidèrent d'utiliser une partie de l'enveloppe budgétaire accordée par la Ville, pour laquelle ils disposaient d'une marge de manœuvre pour le développement d'initiatives, afin de monter un projet de jardinage collectif élaboré en partenariat avec le Dépôt alimentaire de NDG. Cet organisme, issu lui aussi, mais depuis plus longtemps, du conseil communautaire de quartier, était situé à deux coins de rue des locaux d'Éco-initiatives. Il cherchait alors à trouver des moyens d'intervention qui ne soient plus seulement du dépannage, mais qui contribueraient à une autonomisation des personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Cette idée leur était venue de plusieurs sources, dont l'expérience de l'American Gardening Association qui avait tenu son assemblée générale annuelle à Montréal en 1996, événement qui leur avait permis de voir l'importance des acteurs communautaires dans le développement du jardinage communautaire et collectif aux États-Unis. Au contraire de la majorité des autres contextes nord-américains, où les groupes communautaires doivent lutter pour la possibilité même de l'agriculture urbaine, le projet Éco-initiatives prenait place dans un contexte fort différent, vu l'existence du programme des Jardins communautaires de la Ville de Montréal, présent déjà depuis une vingtaine d'années. Ainsi, l'activité de jardinage en elle-même disposait déjà d'une reconnaissance de fait de la part des autorités municipales et les gens voulant simplement jardiner pour le loisir, le plaisir ou la production de nourriture disposaient ainsi de possibilités institutionnalisées. Cependant, puisque cette activité prenait place dans le cadre d'une *prestation* de services de la Ville aux citoyens intéressés par le jardinage, cette activité n'avait pas la même force de développement communautaire, d'empowerment et de mobilisation qu'elle semblait pouvoir en avoir ailleurs (comme l'illustre d'ailleurs l'étude réalisée en 2001 par Boucier-Daclon et Sénécal). C'était donc un apport d'une autre nature que celui du programme de la Ville que l'organisme avait en vue grâce au jardinage collectif. L'objectif était de rendre accessible cette activité aux personnes marginalisées et en situation d'insécurité alimentaire, ainsi que de contribuer à l'empowerment et au développement social du quartier.

De plus, les personnes impliquées dans le projet avaient elles-mêmes des expériences de jardinage. La coordonnatrice du projet avait été bénévole au sein de l'organisme Équiterre, alors appelé « Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement - ASEED Québec » (Boulianne 1999a). Elle avait ainsi eu l'occasion de participer au comité de planification et de travailler comme employée lors de la première année de mise en place de deux jardins collectifs sur la Rive-Sud, à Saint-Hubert¹⁸ et à Longueuil, mis sur pied dans la même période. Un autre initiateur, qui était d'origine française, avait également une bonne connaissance du contexte du jardinage collectif en France. Ainsi, disposant d'une perspective concernant les différents modèles de jardinage communautaire et collectif, l'équipe d'initiateurs a-t-elle opté pour le modèle qui leur semblait le mieux adapté au contexte montréalais (déjà marqué par une forte institutionnalisation de l'agriculture urbaine), à leurs objectifs de développement social et de sécurité alimentaire et à leur population cible, soit les groupes et les individus marginalisés et vulnérables de l'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce.

C'est ainsi que fut mis sur pied, dès la première année d'activité d'Éco-initiatives en 1997, un premier jardin collectif, le jardin Cantaloup, en collaboration avec le Dépôt alimentaire de NDG et sur le terrain du YMCA Hampton dans NDG. Ce premier projet fut suivi de deux autres en 1999, le jardin Rosemary et le jardin de l'Amitié, sur des terrains appartenant à des églises. Le premier était un partenariat avec la Rosedale Queen Mary United Church et le programme pour jeunes parents de Head and Hands, et le deuxième, avec la Wesley United Church. Par la suite, entre les années 2000 et 2001, fut créé le Réseau des jardins de la Victoire, regroupant les trois jardins existants ainsi que des jardins créés dans le cadre d'un programme de jardinage d'arrière-cours chez des particuliers et entretenus par des membres d'Éco-initiatives. Fut aussi mise sur pied la Coalition pour la sécurité alimentaire de NDG, en partenariat avec le Dépôt alimentaire de NDG, le CLSC de NDG/Montréal-Ouest et le restaurant communautaire *Chez mes amis* (Action Communiterre, document 1).

Ainsi, le jardinage collectif prenait de plus en plus d'importance au sein de l'organisme, à tel point que celui-ci s'était même scindé en deux départements, un pour la gestion du programme d'Éco-quartier et l'autre pour la coordination du Réseau des jardins de la Victoire (« le Réseau ») et ayant chacun leur CA respectif. La perception de la part des gens impliqués dans l'organisme était cependant que le programme d'Éco-quartier « entraînait beaucoup de travail mal rémunéré et non créatif au prix de ce qu'ils savaient qu'ils faisaient de mieux : le jardinage biologique » (Action Communiterre, 2006d : 3). La passion des acteurs penchant franchement vers les projets de jardinage, et le programme d'Éco-quartier étant de plus en plus perçu comme un fardeau les empêchant de concentrer leur énergie sur un travail beaucoup plus innovateur, poussa donc l'organisme, après plusieurs délibérations, à abandonner en 2002 le programme d'Éco-quartier pour pouvoir se consacrer exclusivement au jardinage, à la sécurité alimentaire et au développement communautaire.

D'un organisme créé à l'origine comme contractant de la Ville était donc né un mouvement communautaire rassemblé autour du jardinage collectif. Avec le temps, s'était développée une culture organisationnelle tournée vers un fonctionnement démocratique et le développement social et communautaire, qui avait remplacé la culture services-clientèle inscrite dans le programme d'Éco-quartier. Pour refléter ce changement organisationnel, l'organisme adopta un nouveau nom en 2003 ainsi qu'une nouvelle mission à l'assemblée générale annuelle de 2004. « Éco-initiatives », lequel avait été « un organisme charitable sans but lucratif consacré à la sécurité alimentaire, l'agriculture urbaine et la conservation de la biodiversité » (Action Communiterre, 2001), devenait « Action Communiterre » :

¹⁸ Ce projet de jardinage collectif fait partie des quatre jardins étudiés par Manon Boulianne dans le cadre de son étude sur le potentiel des jardins collectifs et communautaires dans le développement de la participation citoyenne au Québec et au Mexique (Boulianne 1999b).

« Un organisme à but non lucratif qui vise à renforcer la solidarité sociale, à contribuer à la sécurité alimentaire locale et à augmenter l'accès à des aliments sains par le biais du jardinage collectif et de différents projets d'agriculture urbaine. [et qui] cherche également, à travers différentes activités, à sensibiliser la population à l'importance d'une prise en charge locale de la production et de la distribution alimentaire par le milieu communautaire, dans une perspective de développement durable. » (Action Communiterre, 2006b : 2)

Cependant, il est important de noter, comme le souligne l'ancienne coordonnatrice que nous avons interviewée, que ce changement ne faisait qu'officialiser une réalité déjà existante et une approche présente dès les débuts des activités de l'organisme, même si elle s'était développée par la suite.

Enfin, en 2004, ce changement d'orientation fut suivi d'un renouvellement de l'équipe, avec l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice générale et d'une nouvelle coordonnatrice de l'animation, d'un coordonnateur technique et de cinq autres membres de l'équipe, le tout entre les mois de mars et juin. Ce changement d'équipe fut aussi caractérisé, selon la nouvelle coordonnatrice, par un processus de rapprochement du conseil d'administration avec les activités de l'équipe ainsi qu'un plus grand engagement des administrateurs.

Depuis, quatre autres jardins collectifs ont été mis sur pied, toujours dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, en plus d'un prolongement du développement du programme de jardinage d'arrière-cours, d'un soutien technique auprès d'autres organismes voulant faire du jardinage collectif¹⁹ et d'autres projets complétant l'apport du jardinage collectif dans la mission de développement social d'Action Communiterre. Plusieurs partenariats ont également été créés au fil des années avec divers organismes du quartier, de la Ville et de la province de Québec. Nous présentons au Tableau 3 les principaux partenaires fonciers et associatifs d'Action Communiterre tels que mentionnés par l'organisme dans son dépliant de présentation (Action Communiterre, document 1 : 15), et au Tableau 4, une description plus spécifique des principaux projets actuels d'Action Communiterre, incluant la liste des principaux partenaires avec lesquels l'organisme collabore sur ces projets spécifiques. Comme on le remarquera, cette liste va beaucoup plus loin que celle des propriétaires des terrains sur lesquels ont été mis sur pied les jardins et témoigne de l'effort de réseautage communautaire que réalise l'organisme. Cependant, concernant la propriété des terrains, la coordonnatrice d'Action Communiterre souligne que les organismes partenaires engagés dans le jardinage par le prêt du terrain tirent leur motivation de leur propre mission. Ainsi, on peut penser que la nature de ce lien de partenariat et d'imbrication de l'engagement des organismes assure une certaine pérennité aux jardins, alors que l'instabilité liée à la propriété des terrains et aux ententes de location ou de prêt constitue souvent une problématique pour les jardins communautaires et collectifs, comme le note Dena Sacha Warman (1999).

¹⁹ C'est le cas du jardin du People's Potato, une soupe populaire mise sur pied par un groupes d'étudiants de l'Université de Concordia.

Tableau 3 : Principaux partenaires d'Action Communiterre

• **Partenaires fonciers**

- YMCA de NDG
- Rosedale-Queen United Church
- Unitarian Church
- Commission scolaire de Montréal (Pavillon Saint-Raymond et école Les enfants du monde)
- Église Sainte-Monica
- HLM Benny
- Particuliers partenaires du programme de jardinage d'arrière-cours

• **Partenaires associatifs**

- Dépôt alimentaire de NDG
 - Coop La Maison Verte
 - Éco-quartier Loyola/Décarie
 - Programme IMPACT du YMCA
 - À deux mains (Head and Hands)
 - Centre Saint-Raymond
 - Maison Les Étapes (Forward House)
 - People's Potato Collective
 - Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG
-

Tableau 4 : Jardins, projets et partenariats d'Action Communiterre

Projets	Depuis	Description	Partenaires principaux
Réseau des jardins de la Victoire			
Jardin Cantaloup	1997	Premier jardin d'Action Communiterre. Situé sur le terrain du YMCA de Hampton et occupe 750m ² . Comprend plantes médicinales et s'inspire des principes de la permaculture. Système de compostage conçu par des étudiantes en génie agricole de McGill.	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt alimentaire de NDG - Santropol Roulant
Jardin Rosemary	1999	Sur le terrain de la Rosedale-Queen United Church. Occupe 200 m ² .	<ul style="list-style-type: none"> - Rosedale-Queen United Church
Jardin du People's Potato	2000	Initié par le People's Potato, un collectif d'étudiants de l'Université de Concordia s'occupant d'une soupe populaire. Collaboration et soutien technique de la part d'Action Communiterre.	<ul style="list-style-type: none"> - Collectif People's Potato
Jardinage d'arrière-cours	2000	Jardinage dans la cour de particuliers. La moitié de la récolte va aux jardinier(e)s bénévoles et l'autre est distribuée aux organismes partenaires tels que le Dépôt alimentaire de NDG.	<ul style="list-style-type: none"> - Particuliers
Jardin Tilleul	2001; 2004	Sur le terrain de la paroisse de Sainte-Monica. Première tentative en 2001, sans succès dû au manque de soleil. Nouvelle tentative en 2004 sur un autre emplacement.	<ul style="list-style-type: none"> - Église Sainte-Monica
Jardin Phoenix	2003	Le terrain est un stationnement démantelé et décontaminé, appartenant à l'Unitarian Church de Montréal.	<ul style="list-style-type: none"> - Église unitarienne de Montréal
Jardin Thyme	2004	Début en 2004 sur le terrain du Centre Melrose, dans le district de Saint-Raymond, grâce au démantèlement d'un ancien stationnement pour libérer un espace de 150 m ² . Issu de la concertation à la Table de concertation en sécurité alimentaire de Notre-Dame-de-Grâce. Orienté vers les familles	<ul style="list-style-type: none"> - À deux mains - Coalition sur la sécurité alimentaire de NDG - Camp de jour du Centre Saint-Raymond - Black Women on the Rise - Family Net
Racines de paix	2006	Établi sur le terrain de l'école Les enfants du Monde. Comprend des plates-bandes surélevées accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Issu de la concertation à la Table de concertation en sécurité alimentaire de Notre-Dame-de-Grâce Sa vocation est d'être un outil pédagogique pour les enseignants de l'école ainsi qu'un jardin <i>intergénérationnel</i> , avec un recrutement centré sur les familles des enfants de l'école et le HLM Mayfair, pour personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> - Pavillon Saint-Raymond de la Commission scolaire de Montréal - École Les Enfants du Monde - HLM Mayfair

Projets	Depuis	Description	Partenaires principaux
Autres projets			
Dons de nourriture		Environ un tiers des récoltes du Réseau est redistribué à la communauté, la majorité au travers du Dépôt alimentaire de NDG, mais aussi au travers de projets tels que des cuisines collectives et le projet OLO (Œuf-lait-orange) du CLSC du quartier.	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt alimentaire de NDG - CLSC - Cuisines collectives - Projet de cuisine intergénérationnelle
Serre intérieure		Situé dans le sous-sol du Centre de santé communautaire Queen Elizabeth et utilise la chaleur dégagée par le système de chauffage central de l'édifice. Selon les données de 2005, permet de produire environ 1200 plants à partir de fin février ou début mars. Une part des semis est vendue comme autofinancement.	<ul style="list-style-type: none"> - Centre de santé communautaire Queen Elizabeth - Coop la Maison verte - Westmount perennial plant exchange
Cuisine intergénérationnelle « Ensemble, du jardin à l'assiette »	2006	Jumelage de personnes âgées avec des groupes de jeunes pour la préparation d'un repas consommé ensemble ensuite. Création de liens entre des organismes communautaires oeuvrant auprès de différents groupes d'âge. Utilise une partie des produits du Réseau des jardins de la Victoire ainsi que des produits du programme <i>Bonne boîte, bonne bouffe</i> .	<ul style="list-style-type: none"> - Ferme Mange-Tout - Camp de Jour St-Raymond - HLM de Saint-Raymond (aînés) - Conseil des aînés de NDG - Association de la communauté noire de NDG - HLM Place Lucy - Camp de jour West Hill - Écoles secondaires et organismes pour aînés de NDG
Regroupements			
Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG	1998	Rôle de concertation des acteurs en sécurité alimentaire et d'évaluation des besoins en sécurité alimentaire pour le quartier de NDG et d'éducation de la population à la sécurité alimentaire. Coordonne le projet <i>Bonne boîte, bonne bouffe</i> , un programme d'agriculture soutenue par la communauté ayant comme objectif de vendre les produits des fermiers locaux aux habitants du quartier à prix réduit. Soutien le Réseau des jardins de la Victoire d'Action Communiterre.	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt alimentaire de NDG - Centre local d'emploi NDG - Restaurant communautaire Chez mes amis - CLSC NDG/Montréal-Ouest - Conseil communautaire NDG - Église unitarienne de Montréal - Groupe contre la pauvreté de NDG
Regroupement des jardins collectifs du Québec	2006	Regroupement comptant à ce jour une douzaine d'organismes communautaires coordonnant des jardins collectifs. Objectifs : meilleure reconnaissance de la part des bailleurs de fonds, promotion auprès du grand public, dialogue, concertation et réseautage.	<ul style="list-style-type: none"> - Action Communiterre - Action concertée pour la sécurité alimentaire de Pointe-Saint-Charles - Alternatives - Bouffe-Action Rosemont - Croisée de Longueuil - Éco-quartier Parc Extension - Jardins Saint-Pierre - Les jardins de Clara (Saint-Jérôme) - Maison de Quartier Villeray - Nutricentre LaSalle - Pro-Vert Sud-Ouest

Fonctionnement

Structure organisationnelle

Comme nous l'avons indiqué, Action Communiterre est un organisme à but non lucratif. Sa structure organisationnelle ressemble à celle présente dans le milieu associatif en général : elle repose sur une assemblée de membres chargés de proposer des politiques et d'élire les membres d'un conseil d'administration et formant les comités chargés de travailler sur des idées et des projets particuliers. L'organisme compte une centaine de membres, dont au moins 75 % sont des jardiniers et jardinières.²⁰ Le conseil d'administration est chargé de prendre des décisions quant à l'orientation de l'organisme, son organisation, l'embauche du personnel, le financement, les plans d'action et la répartition du budget et chapeaute le travail d'une équipe d'employés, salariés ou à contrat. Il comprend neuf membres dont quatre sont des jardiniers et jardinières et se rencontre environ dix fois l'an (Action Communiterre, document 1 : 14).

L'équipe est pour sa part chargée d'implanter les projets et d'assurer le fonctionnement quotidien de l'organisme, de coordonner le Réseau des jardins de la Victoire et l'animation des jardiniers et jardinières. Au moment du rapport d'activité 2005-2006, elle était formée de deux employées à temps plein, auxquelles s'ajoute cette année un coordonnateur horticole. Elle comprend aussi des employés contractuels qui sont responsables de divers projets et de certains jardins ainsi que des stagiaires qui participent au fonctionnement de l'organisme tout en remplissant les exigences de leur programme de formation. Enfin, l'organisme compte sur l'appui très important de ses bénévoles, qui étaient au nombre de 104 en 2005-2006 à avoir contribué pour 1 000 heures de travail. Cette implication témoigne d'un soutien significatif de la part de la communauté. L'équipe est aussi responsable de son autoévaluation une fois l'an et d'une rétrospective sur les activités.

Enfin, mais non de moindre importance, il y a les participants, principalement des jardiniers et jardinières (environ 150 par été dans l'ensemble des jardins), mais comprenant depuis la mise sur pied de la cuisine intergénérationnelle des non-jardiniers et jardinières. Les jardiniers et jardinières sont responsables des décisions concernant l'organisation des jardins, le choix des cultures et le plan des jardins, les activités de jardinage et les propositions d'achat, du travail de production dans le jardin ainsi que de l'évaluation de l'animation (Action Communiterre, document 1 : 14). Ils ne sont pas automatiquement membres de l'organisme, mais sont fortement encouragés à le devenir et à s'impliquer dans son fonctionnement, ses comités et son conseil d'administration, ou à devenir animatrices ou animateurs de jardins, comme cela a été le cas pour deux animatrices.

Les participants et participantes

Comme nous l'avons mentionné, une dimension centrale de la mission que s'est donnée Action Communiterre est de rejoindre les personnes du quartier de NDG vivant dans une situation de vulnérabilité, qu'elle soit économique, sociale, culturelle ou psychologique, et qui sont donc marginalisées. Dans cette optique, l'organisme concentre ses efforts de recrutement à travers des organismes d'intervention tels que le Dépôt alimentaire de NDG (sécurité alimentaire), la Maison Les Étapes (santé mentale) et le Centre multi-ethnique (nouveaux arrivants) ainsi qu'avec l'aide de ses différents partenaires. Comme certains jardins ont aussi des objectifs spécifiques, comme le jardin *Thyme* qui est destiné aux jeunes familles ou le jardin *Racines de paix* qui a une vocation intergénérationnelle, le recrutement pour ces jardins se fait auprès de partenaires spécifiques. Le recrutement se fait également sur une base territoriale, en visant les habitants du quartier de NDG.

²⁰ Ce chiffre est une estimation faite par la coordonnatrice de l'organisme, ces données n'étant pas compilées à ce jour.

En général, comme il est indiqué dans un dépliant de l'organisation, « les jardinierEs du Réseau des jardins de la victoire sont souvent des gens qui ont des difficultés financières, qu'elles soient temporaires ou chroniques, vivent une situation familiale difficile, sont aux prises avec des problèmes de santé physique ou mentale, sont isolés socialement ou sont des nouveaux arrivants à Montréal ou au pays » (Action Communterre, document 1 : 5). Selon les jardins, le pourcentage de jardiniers et jardinières « souffrant concrètement de la faim et ayant à utiliser des services d'aide » est de 10 % à 30 %, selon qu'il y ait une proportion très importante d'anciens jardiniers et jardinières ou non. De plus, 50 % des jardiniers et jardinières ont un budget serré et ont des difficultés à équilibrer leur alimentation, et les évaluations individuelles réalisées par l'organisme ont révélé que dans 70 % des cas, la part de légumes provenant du jardin augmente la proportion totale de légumes consommés (Action Communterre, 2006c : 9).

La majorité des participants aux activités de l'organisme sont de sexe féminin (76 %). Une grande partie sont des adultes ayant entre 30 et 54 ans (44 %) ou de très jeunes enfants ayant entre 0 et 4 ans (19 %). Enfin, bien que 47 % des participants soient d'origine française ou britannique, on compte 23 % de participants d'origine juive, 11 % d'Amérique latine, centrale ou du Sud, et 8 % d'origine sud-asiatique. Au plan linguistique, 8 % des participants et participantes parlent l'espagnol comme langue maternelle et 11 % ont une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou l'espagnol (Action Communterre, 2006c : 5).

On voit donc que la population avec laquelle travaille Action Communterre est très diversifiée et qu'elle est aussi vulnérable. De plus, selon la coordonnatrice, le profil des participants et participantes a quelque peu changé ces dernières années, avec une plus grande efficacité du recrutement auprès des différents partenaires, afin de recruter vraiment les personnes les plus défavorisées, alors qu'avant les groupes comprenaient une plus grande proportion d'étudiants. Elle note que la proportion de familles a également augmenté. Cependant, comme le remarque la coordonnatrice en entrevue, l'organisme ne constitue pas une intervention de première ligne en regard de cette vulnérabilité, et bien qu'il lui arrive de soutenir des personnes en situation de crise, telle n'est pas la situation habituelle des participants. Bien qu'ils aient pour la plupart eu des expériences de vie difficiles, que ce soit la dépression, la maladie, la pauvreté ou autre, s'ils s'impliquent dans un jardin collectif, c'est qu'ils ne sont plus du tout dans une situation d'urgence, mais bien plutôt qu'ils commencent à aller mieux. À ce chapitre, cette activité constitue pour plusieurs un médium autant qu'un signe de réintégration du monde social, de la vie autonome. Cependant, cette situation de vulnérabilité a, comme nous allons y revenir, une incidence importante sur les capacités des jardiniers et jardinières à prendre une part active dans le fonctionnement de l'organisme, à s'impliquer plus loin que l'activité de jardinage elle-même. Comme l'indique encore la coordonnatrice, lorsqu'ils le font, c'est qu'ils « sont aussi rendus là dans leur vie ».

Les jardins²¹

Il ressort clairement de nos entretiens et de la documentation de l'organisme que beaucoup d'importance est accordée à la dimension d'empowerment que présente le jardinage en collectif. Sauf exception, chaque activité de jardin est guidée par une animatrice ou un animateur d'Action Communiterre, dont le rôle est défini comme étant de « fournir de l'assistance technique horticole, assurer le fonctionnement démocratique du groupe et servir de pont entre les jardins » (Action Communiterre, document 1 : 8, traduction libre). Au début de la saison, ce rôle est plus présent et, selon les jardins, la dynamique des groupes et l'ancienneté des participants et participantes, l'animateur ou l'animatrice sera porté à prendre moins de place au fur et à mesure que la saison avance.

Au début de la saison, les participants suivent un atelier de formation portant sur la planification d'un jardin et décident ensemble des variétés qui seront cultivées, en se basant toutefois sur les évaluations de l'année précédente quant à ce qui avait bien ou moins bien fonctionné, soit au travers des anciens ou de l'animatrice. C'est un processus de négociation et les cultures varient donc année après année selon les goûts et les cultures des participants (entrevue 2).

À cette étape est également choisie la façon dont seront réparties les récoltes. L'animateur ou l'animatrice suggère différents types de fonctionnement : prorata selon le nombre d'heures travaillées, selon les besoins et la grosseur de la famille, en parts égales... Selon le témoignage de la coordonnatrice, la répartition se fait assez facilement et n'entraîne d'ordinaire pas de conflit entre les participants. Cependant, un aspect plus souvent remis en question est celui de la part qui est redistribuée à travers du Dépôt alimentaire (pratique qui s'inscrit dans la mission de sécurité alimentaire d'Action Communiterre). Une source de critique identifiée par la coordonnatrice est le fait que cette part s'appelait normalement le « surplus », ce qui portait les participants, qui connaissent pour la plupart une insécurité alimentaire et ne perçoivent donc pas cette part comme un réel surplus, à questionner cette pratique, d'où l'idée de renommer cette part de la récolte « la part-partage » afin de mieux refléter sa nature.

Pendant la saison, les jardiniers et jardinières se rencontrent une fois ou deux par semaine afin de répartir les tâches, réaliser les journées de travail en collectif et partager les récoltes. Comme l'explique l'ancienne animatrice que nous avons interviewée, dans ces rencontres qui sont gérées le plus démocratiquement possible, le rôle de l'animatrice prendra plus de place selon l'avancement de la saison, la culture du jardin, le savoir-faire des participants ainsi que l'ancienneté du noyau dur de jardiniers et jardinières. Ainsi, au début de la saison, ce sera l'animatrice qui fera une liste de tâches, soit en se promenant avec les jardiniers et jardinières dans le jardin si le groupe est petit, soit à l'avance si le groupe est plus grand. L'animatrice suggérera également que les participants travaillent en groupes de deux ou quatre, afin qu'ils puissent créer des liens au sein du groupe. Mais avec le temps, à mesure que les gens apprennent à se connaître et se forment à la pratique du jardinage, une dynamique se développe généralement, faisant que les jardiniers et jardinières se promènent d'eux-mêmes dans le jardin et l'inspectent pendant une demi-heure à une heure au début de la session, pour faire une liste des tâches et les répartir. Avec le temps, notre informatrice souligne qu'une sorte de répartition informelle des différentes sections ou des différentes tâches se réalise, chacun ayant tendance à poursuivre là où il a déjà travaillé, à s'occuper des plants ou des sections qu'il ou elle a soi-même plantés.

²¹ Puisque nous avons décrit au tableau de la section précédente les différentes activités de l'organisme, nous nous concentrerons dans cette section sur la compréhension de la dynamique collective des jardins d'Action Communiterre.

Pour ce qui est des règles de fonctionnement du jardin, la coordonnatrice nous indique qu'au cours de l'hiver 2006-2007, un groupe de jardiniers et jardinières représentant chaque jardin ont travaillé ensemble à l'élaboration de « consignes de vie en groupe », grâce à l'animation d'une étudiante réalisant son stage en travail social. Les huit représentants des jardins ont été choisis par et parmi les jardiniers et jardinières de l'été dernier, au cours du rappel aux participants ayant lieu en février en prévision de la saison à venir, et leur travail a consisté à élaborer le code de conduite en partant des valeurs à mettre en place, jusqu'à la rédaction du travail final. Définir ces consignes explicitement leur avait paru nécessaire en raison du flou existant à cet égard. Celui-ci était en effet source de conflits et entraînait des règlements au cas par cas, laissés au groupe et à l'animatrice qui ne disposaient d'aucun principe explicite sur lequel baser le règlement des différends. Par ailleurs, bien que ce travail d'élaboration des consignes collectives aurait pu être réalisé par l'équipe d'Action Communiterre, cette dernière tenait à ce que celles-ci soient issues d'un processus démocratique, car ainsi elles auraient une plus grande légitimité auprès des jardiniers et jardinières, ainsi que l'appui et le témoignage des anciens y ayant participé.

Toujours concernant la dynamique collective, la coordonnatrice souligne que souvent le plus gros du travail d'animation et, conséquemment, de l'apprentissage des participants, concerne la gestion des discussions et des décisions collectives. Une part significative des jardiniers et jardinières étant isolés socialement et ayant peu l'habitude du travail en groupe, des problèmes de santé mentale, ou encore ayant « trop fait de concessions dans leur vie », cet aspect du travail collectif fait l'objet d'interventions pratiquement à chaque semaine. La coordonnatrice a aussi indiqué²² qu'il s'agit souvent de la première expérience de décision collective que vivent les participants et qu'une partie d'entre eux se retrouvent en conséquent désarmés et inquiets, ne sachant pas comment se comporter ou pensant qu'ils n'arriveront pas à des résultats puisque le processus de négociation prend du temps. De plus, le fait de devoir prendre des décisions par consensus exaspère parfois certains participants ayant plus de connaissances sur le plan horticole et privilégiant l'autorité en la matière plutôt que la négociation. Enfin, la mixité linguistique du groupe rend nécessaire la réalisation de traductions improvisées, souvent réalisées, dans le cas des nouveaux arrivants, par les enfants qui apprennent le français à l'école.

Tous ces facteurs - la mixité des groupes tant sur le plan culturel que sur celui des expériences de vie et de l'ancienneté des jardiniers et jardinières, ainsi que les objectifs de fonctionnement démocratique - mènent nos deux informatrices à insister sur la nécessité de l'animation dans les jardins collectifs, même si une prise en charge partielle par le noyau dur, qui en vient à assumer certaines responsabilités, peut éventuellement se réaliser. Elles soulignent également que les attentes en termes de transfert de responsabilités diffèrent souvent entre l'organisme et les participants qui s'attendent à ce que les animateurs et les animatrices « fassent leur job » et tiennent à ce rôle de médiation qu'ils ou elles réalisent. Dans ce domaine, le fait que les participant(e)s proviennent de sections plus vulnérables de la population constitue une différence difficilement résorbable par rapport à des jardins collectifs mis sur pied par des groupes de gens ayant déjà une conscience politique ainsi qu'un certain niveau individuel d'empowerment et d'autonomie (les jardins libertaires par exemple). Cette différence de clientèle devient donc très significative sur le plan de l'empowerment individuel et collectif. L'ancienne animatrice souligne aussi que c'est là justement que réside une dimension essentielle de l'animation, qui est de permettre à chacun de trouver comment il peut s'impliquer, selon ses intérêts et ses forces, et cela tant sur le plan du jardin que celui de l'organisme en général.

²² Lors de la rencontre préliminaire.

C'est cette préoccupation qui a mené la coordonnatrice générale d'Action Communiterre à offrir pendant l'été 2005 un atelier portant sur la vie démocratique et associative. Au cours de sa première année de travail à l'organisme, à l'été 2004, celle-ci avait constaté que tout le travail communautaire qui permettait le fonctionnement et la coordination du Réseau des jardins de la Victoire restait invisible au niveau des jardins mêmes, et que le sentiment d'appartenance des jardiniers et jardinières s'arrêtait dans la plupart des cas au jardin particulier dans lequel ils étaient impliqués, n'ayant pas véritablement conscience du tout que forme Action Communiterre ainsi que le Réseau des jardins. Dans ce contexte, chercher à faire participer les jardiniers et jardinières aux assemblées générales annuelles et au reste de la structure décisionnelle de l'organisme est difficile, puisqu'une majeure partie des participants ne comprennent pas le fonctionnement d'un organisme communautaire et ne savent même pas qu'il dispose d'un conseil d'administration, ou encore que ses employés ne sont pas des employés de la Ville, ni du CLSC. Ainsi, l'atelier mis en place par la coordonnatrice est un atelier partant du « niveau zéro » et expliquant les bases du fonctionnement d'un organisme communautaire en général et d'Action Communiterre en particulier telles que la distinction entre municipalité et secteur communautaire, le rôle des membres et le pouvoir de l'assemblée générale annuelle, du conseil d'administration et de l'équipe, les sources de financement, les différents mécanismes de concertation auxquels il participe tels que la Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG ou le Regroupement des jardins collectifs du Québec, et ainsi de suite. Comme la coordonnatrice donne maintenant cet atelier en faisant le tour des jardins pendant les journées de travail collectif, la majeure partie des jardiniers et jardinières y assiste (une centaine par été). Comme elle le remarque elle-même, les participants y apprennent beaucoup. En général, il n'y a peut-être qu'un jardinier sur dix ayant déjà été impliqué comme bénévole dans un organisme communautaire et ceux-ci ne sont pas nécessairement au courant que cet organisme en question dispose d'un conseil d'administration ou d'une assemblée de membres. Elle remarque aussi que cela change l'attitude des jardiniers et jardinières lorsqu'on leur demande de remplir leur carte de membre, qu'on les invite à l'assemblée générale annuelle ou à participer à des comités, car ils comprennent alors mieux de quoi il s'agit. On voit donc toute l'importance de cette étape de la formation démocratique pour l'implication des jardiniers et jardinières et leur appropriation du projet, étape qui ne peut être prise pour acquise.

Analyse des données : Action Communiterre et le développement de la participation citoyenne

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'objectif de cette étude était de comprendre les potentialités de l'agriculture urbaine et du jardinage collectif en particulier en termes de développement local. Plus spécifiquement, nous cherchions à examiner en quoi le jardinage collectif pouvait contribuer au développement de la participation citoyenne au sein du groupe de jardiniers et jardinières et de la communauté plus large. Ainsi, en ayant en vue l'historique et le fonctionnement d'Action Communiterre tels que nous les avons présentés à la section précédente, que peut-on dire de ses impacts sur le développement de la communauté? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre dans la prochaine section, à l'aide des concepts de citoyenneté sociale, solidaire et sociopolitique, tirés des travaux de Manon Boulianne (1998 ; 1999a ; 1999b) et développés dans la première partie de ce rapport.

Tout d'abord, il est important de noter qu'il est difficile de connaître précisément les impacts de l'activité d'Action Communiterre : d'une part, l'organisme lui-même n'a pas réalisé de recherche spécifique à ce sujet et ne fait pas de suivi auprès des participants ayant abandonné le jardinage et, d'autre part, pour être en mesure de les évaluer nous-mêmes aux fins de cette recherche, il aurait fallu réaliser une observation participante ainsi que des entrevues avec plusieurs jardiniers et jardinières, ce qui dépassait le cadre de ce travail. Notre évaluation des impacts d'Action

Communiterre et du Réseau des jardins de la Victoire est tirée des rapports d'activités, des documents d'information obtenus de l'organisme et de deux entrevues réalisées avec des personnes étant et ayant été intervenantes à Action Communiterre. Un bémol est donc à poser à nos résultats, car une recherche beaucoup plus approfondie serait nécessaire afin d'être en mesure de comprendre avec plus de précision l'impact réel du Réseau des jardins de la Victoire. Nous avons résumé notre analyse aux tableaux 5, 6 et 7, lesquels reprennent les indicateurs que nous avons identifiés au Tableau 2 pour chaque type de citoyenneté, en les mettant en rapport avec les éléments que nous avons recueillis au sujet d'Action Communiterre.

La citoyenneté sociale

La citoyenneté sociale est avant tout un processus de reconnaissance sociale et de « maintien de l'identité », passant par l'autonomisation des individus, la création de liens sociaux de réciprocité, la créativité, le bien-être, la valorisation de l'individu et l'estime de soi (Boulianne 1999b : 5-6). À ce chapitre, il semble évident que les contributions d'Action Communiterre sont multiples.

D'abord, comme nous l'avons souligné auparavant, Action Communiterre tente explicitement de centrer son fonctionnement sur une approche d'empowerment. Ce qui veut dire que les diverses activités ciblent le renforcement de l'autonomie et la prise en charge des participants, dans l'objectif d'une plus grande inclusion des individus. Lorsque nous avons interrogé la coordonnatrice au sujet des motifs de participation des jardiniers et jardinières, celle-ci a tout de suite pointé le social comme étant la dimension centrale recherchée par les participants, le besoin le plus important auquel répond cette activité. Les participants et participantes, qu'ils ou qu'elles soient des personnes âgées, des individus ayant des problèmes de santé mentale, de nouveaux arrivants, ou encore parce qu'ils ou qu'elles ne sont pas sur le marché du travail, sont en grande partie isolés socialement et marginalisés. Pour eux, le jardinage collectif leur permet de sortir de cet isolement et de développer des liens avec d'autres personnes du voisinage. Il est un milieu permettant de créer ou de recréer des liens sociaux sur une base de réciprocité. De plus, cet environnement peut être une source d'intégration pour les nouveaux arrivants, qui vont par exemple y trouver des gens avec qui passer leur premier Noël au Canada, ou encore apprendre où se trouver des meubles usagés, comment fonctionne le système légal ou le processus d'immigration. Une des personnes que nous avons interviewées raconte également que le jardin avait été le premier endroit où était venu un participant ayant perdu un membre de sa famille et l'endroit où une personne souffrant de problèmes de santé mentale venait passer sa journée de sortie de l'hôpital, y ayant même amené son médecin.

Comme les jardiniers et jardinières connaissent pour la plupart une insécurité alimentaire, l'autoproduction de légumes au travers du jardinage collectif leur permet une certaine autonomie alimentaire. Ceci est également une source de valorisation personnelle et d'estime de soi, ainsi qu'un lieu de réciprocité comme forme de sociabilité, car le jardin est un lieu où chacun collabore sur une base d'égalité. L'ancienne coordonnatrice que nous avons interviewée souligne l'importance que revêt, pour certains participants, l'expérience de *redonner* au travers de la part redistribuée à la banque alimentaire, car cela constitue une source de valorisation de soi que de passer d'une situation de bénéficiaire de la banque alimentaire à une situation où l'on est en mesure d'y contribuer, sur une base d'égalité et de réciprocité.

Plusieurs exemples présents dans les rapports d'Action Communiterre témoignent également des motivations et des bénéfices du jardinage touchant le bien-être, la réduction du stress, le plaisir de jardiner et d'avoir un contact avec la nature. Ces bénéfices sont identifiés dans des témoignages publiés par Action Communiterre dans son bulletin destiné à la communauté. Une jardinière du jardin Phoenix explique ainsi « [M]on engagement dans le jardinage collectif est bon pour moi, tant sur les plans physique, affectif, social et intellectuel. C'est bon pour

l'environnement et pour la société. C'est aussi pour moi personnellement une expérience des plus spirituelles et sensuelles » (Action Communterre, 2006d : 15). On mentionne également à quel point ce peut être gratifiant d'être impliqué dans un jardin, du début à la fin de la saison (Action Communterre, 2006a). De la même façon, le plaisir d'apprendre et le sentiment de confiance que cela apporte apparaissent aussi être des aspects importants de l'activité de jardinage. Tous ces aspects renforcent le bien-être, la confiance en soi et l'autonomie des jardiniers et jardinières. Apprendre et accomplir dans un contexte agréable et réducteur de stress contribue à l'empowerment des individus et à leur reconnaissance sociale.

Ainsi, même si nous n'avons pu interviewer les jardiniers et jardinières eux-mêmes afin de connaître les bénéfices du jardinage qu'ils ressentent sur le plan personnel (indicateur en italique dans le Tableau 5), on voit donc que l'on est en mesure de penser que la citoyenneté sociale est bel et bien développée et renforcée par les jardins collectifs d'Action Communterre.

Tableau 5 : Action Communterre et la citoyenneté sociale

	Indicateurs	Action Communterre
Niveau organisationnel	- Orientation du projet (assistantat vs empowerment)	- Approche d'empowerment
Niveaux individuel et relationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres à caractère social - Motifs des acteurs pour participer au jardin - Relations sociales établies (prêts, dons, conseils, bavardage personnel, etc.) - Utilisation des produits (auto-consommation familiale, dons, ventes, échange) - <i>Bénéfices personnels identifiés (non évalué)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres à caractère social (Fête des récoltes, sorties, brunchs au jardin) - Motifs des acteurs pour participer au jardin : <ul style="list-style-type: none"> - Social - Nature, jardinage, alimentation - Légume bio (environ 20 %) - Relations sociales établies <ul style="list-style-type: none"> - Conseils, bavardage - Amitiés, groupes de soutien - Utilisation des produits <ul style="list-style-type: none"> - Autoconsommation familiale - « Alphabétisation agricole »

La citoyenneté solidaire

En ce qui concerne la citoyenneté solidaire, rappelons qu'elle touche ce qui contribue à la responsabilité civile et au « savoir-vivre ensemble en société ». Elle rassemble tout l'apprentissage organisationnel, civique et solidaire qui peut avoir lieu au travers de la gestion d'un jardin et d'un projet collectif (Boulianne, 1999b : 6). Manon Boulianne mentionne aussi la solidarité et l'identité collective qui sont issues de la lutte pour l'appropriation ou la sauvegarde du terrain sur lequel se construit le projet collectif de jardinage.

Le jardinage collectif réalisé au sein du Réseau des jardins de la Victoire nous semble contribuer assez certainement à cette participation civile, mais à quel degré? D'abord, il n'est pas issu d'une lutte collective à laquelle ont contribué les jardiniers et jardinières, qui sont plutôt *recrutés* par l'organisme. Cette situation est donc bien différente de celle d'un groupe de jardiniers et jardinières s'étant mobilisés afin de mettre sur pied un jardin et ayant dû mener une lutte collective, qui semble être l'idéal type, au sens tant wébérien qu'utopique, auquel fait référence Boulianne. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, il faut prendre en compte la situation initiale

des jardiniers et jardinières et l'isolement qui caractérise plusieurs d'eux. Dans ce contexte, nous l'avons vu, le jardinage collectif est une source très importante d'apprentissage du vivre ensemble, du travail et de la collaboration avec les autres. Le jardinage constitue un projet concret que les jardiniers et jardinières doivent mettre sur pied et entretenir à chaque année. Les jardiniers et jardinières y apprennent le travail de groupe, mais aussi et surtout la négociation et la délibération qui sont intrinsèquement liées à la collaboration avec les autres. À ce chapitre, il est clair que les jardins d'Action Communterre contribuent directement à l'apprentissage de la solidarité chez les participants et participantes.

Comme nous l'avons également souligné, cet apprentissage connaît quand même certaines limites, car le processus d'empowerment auprès de gens vulnérables ou ayant vécu des situations de crise est un long processus. Néanmoins, la complète perméabilité de la distinction entre membres et jardiniers et jardinières et les efforts pour impliquer ces derniers dans la structure organisationnelle de l'organisme permettent aux jardiniers et jardinières, prêts à le faire, de prendre ces responsabilités, de s'appropriier plus avant le projet et de réaliser ainsi un apprentissage organisationnel et solidaire important. Les ateliers concernant la vie démocratique représentent un premier pas vers cette responsabilisation sociale des participants.

Enfin, nous n'avons pas été en mesure d'évaluer l'impact de ce jardinage collectif sur les rapports familiaux ou de voisinage, ce qui serait important afin de bien comprendre l'effet de cette initiative sur la communauté elle-même.

Tableau 6 : Action Communterre et la citoyenneté sociale

	Indicateurs	Action Communterre
Niveau organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Structure formelle de l'organisation - Statut juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - Structure démocratique (assemblée de membres, CA...) - Perméabilité entre participants et membres - ONG
Niveaux individuel et relationnel	- Établissement et respect des règles et du jardin par les acteurs et les habitants du quartier	- Établissement des règles par un comité de représentant(e)s des jardins choisis par et parmi les jardiniers et jardinières
	- Participation à des postes de responsabilité dans le jardin/l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> - Planification et gestion du jardin par les jardiniers et jardinières, assistés/animés par l'animatrice - 4/9 membres du CA et environ 75 % des membres de l'organisme sont des jardiniers et jardinières
	- Apprentissage du vivre ensemble	- Apprentissage du vivre ensemble et du travail de groupe
	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de responsabilité, désir de prise en charge et appropriation du jardin - <i>Impact de la participation sur les relations familiales et de voisinage (non évalué)</i> 	- <i>Prise en charge et appropriation partielle du jardin par les jardiniers et jardinières</i>

La citoyenneté sociopolitique

Sur ce plan également, les impacts du Réseau des jardins de la Victoire sont mitigés et cela dépend en grande partie de l'échelle à laquelle on examine son influence.

D'abord, il est clair que nous ne sommes pas face ici au cas utopique du Jardim Tupy au Brésil, cité par Boulianne, où la participation au jardin a incité les jardiniers et jardinières à prendre conscience de leur force collective et à transformer les rapports sociaux clientélistes qui primaient dans la municipalité. Comme il est revenu à plusieurs reprises dans nos deux entrevues ainsi qu'au cours des entretiens préliminaires, et comme nous l'avons mentionné plus d'une fois, une part importante des jardiniers et jardinières ont vécu des situations de crise et sont vulnérables sur les plans social, économique ou culturel et n'ont donc pas, pour la plupart, la marge de manœuvre nécessaire afin de se mobiliser et de transformer leur situation sociale et l'équilibre des inégalités dans leur quartier ou à Montréal.

Cependant, sur le plan individuel, la production maraîchère au travers du jardinage leur apporte une plus grande autonomie alimentaire, ce qui contribue aussi à les rendre moins dépendants des rapports sociaux « charitables ». En ce sens, on peut dire que le Réseau permet de « [remettre] en cause les rapports sociaux qui structurent des inégalités » (Boulianne, 1999b : 7).

De plus, même si nous n'avons pas pu observer en personne l'évolution se faisant chez les jardiniers et jardinières à la suite d'une, deux, trois saisons de jardinage, et bien qu'aucune donnée concernant le taux de participation des jardiniers et jardinières aux structures décisionnelles de l'organisme n'ait été compilée à ce jour, il nous semble que l'apprentissage démocratique sur le plan individuel qui se réalise par le travail de groupe et les ateliers de vie démocratique, ainsi que la volonté d'inclusion des jardiniers et jardinières dans les mécanismes de décision de l'organisme, sont des manifestations claires d'un processus d'intégration de personnes marginalisées à la sphère sociopolitique de laquelle elles sont exclues par divers facteurs.

Mais, si nous passons au plan de l'organisation elle-même et du travail de ses membres et de son équipe afin d'examiner son rôle sur le plan sociopolitique, on s'aperçoit qu'il est ici très important. D'abord, nous avons vu aux tableaux 3 et 4 le très grand nombre de partenaires avec lesquels travaille l'organisme dans ses différents projets, par lequel il s'est tissé un réseau de collaboration serré dans la communauté, qui va chercher des partenaires de différente nature afin de contribuer à réaliser son objectif de « renforcer la solidarité sociale » (Action Communiterre, 2006d : 2).

Enfin, un travail au plan de la citoyenneté sociopolitique s'élabore au travers des tables de concertation auxquelles participe Action Communiterre, depuis la Table de concertation sur la sécurité alimentaire de NDG créée en 2000 à la table Nourrir Montréal (novembre 2005) et au Regroupement des jardins collectifs du Québec (juin 2006). Au travers de la première initiative, l'organisme contribue à des objectifs d'intervention en sécurité alimentaire d'une façon qui permet une autonomie à long terme, et par les deux dernières, à un mouvement cherchant à promouvoir l'agriculture urbaine comme médium porteur de transformations urbaines et sociales. Cependant, des recherches plus approfondies seraient nécessaires afin de comprendre ce mouvement social en émergence auquel participe Action Communiterre. Peut-être sommes-nous devant l'émergence de ce que décrit Boulianne lorsqu'elle écrit que « l'identité collective et l'expérience vécue peuvent, dans certaines circonstances, se transformer en une force politique » (Boulianne, 1999b : 7). Mais la diversité et le foisonnement de partenariats que tisse l'organisme afin de

mettre en place ses différents projets est un signe de mobilisation collective de la part du milieu associatif du quartier.

Tableau 7 : Action Communterre et la citoyenneté sociopolitique

	Indicateurs	Action Communterre
Niveau organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens d'information et de consultation auprès des acteurs - Liens avec d'autres organisations locales - <i>Taux de participation aux mécanismes de prise de décision (non évalué)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - AGA, comités de travail, bulletins, rapports d'activité; perméabilité entre participants et membres - Partenariats et concertation : beaucoup de liens avec d'autres organisations locales - Mobilisation des acteurs associatifs
Niveaux individuel et relationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage du fonctionnement et de la prise de décision démocratique - Formation des membres pour qu'ils puissent participer aux structures décisionnelles - Incitation à l'implication et à la participation - <i>Implication réelle selon le cheminement et les forces des jardiniers et jardinières</i>

Conclusion

Pour conclure, en quoi une initiative telle que celle d'Action Communterre peut-elle donc contribuer au développement local? Sans vouloir généraliser nos résultats à l'ensemble des initiatives existantes, cette étude suggère que ce type de projet, surtout en raison de la population qui y participe, rencontre des limites importantes en ce qui concerne la possibilité d'une transformation de la structure des rapports sociaux à une échelle plus grande que celle du jardin ou du quartier eux-mêmes.

On remarque d'abord la claire « volonté de développement social local » (Boulianne, 1999b : 69) qui est celle d'Action Communterre, caractéristique-clé identifiée par cette chercheuse afin qu'une initiative puisse contribuer au développement de la participation citoyenne. Cette emphase se manifeste en effet dans l'approche qui caractérise les initiatives d'Action Communterre, centrée sur la participation, l'empowerment et le fonctionnement démocratique. À cet égard, les impacts sur la citoyenneté sociale semblent bien définis, vu en particulier l'importance sociale de cette activité pour les participants ainsi que l'apprentissage et l'autonomie qu'elle permet au niveau alimentaire.

Ce projet participe également au développement de la citoyenneté solidaire grâce aux éléments de « vivre ensemble » et de collaboration que transmet l'expérience d'un projet géré collectivement qu'est le jardin et grâce à l'importance qui est faite à l'implication des jardiniers et jardinières au sein de l'organisme. En outre, l'apprentissage démocratique qui se réalise dans la participation au jardin et aux ateliers de vie démocratique, ainsi que l'importance de la collaboration et de la concertation avec les autres organismes du quartier et de la Ville, suggèrent qu'Action Communterre a aussi un impact sur le plan de la citoyenneté sociopolitique. Toutefois, en ce qui a trait à ces deux dernières dimensions, certaines limites sont à souligner, qui paraissent pour une part importante liées aux caractéristiques mêmes de la population avec laquelle travaille l'organisme en raison de sa mission de sécurité alimentaire et de son objectif d'atteindre vraiment les personnes les plus vulnérables du quartier.

Manon Boulianne, dans ses recherches sur des jardins communautaires et collectifs au Mexique et au Québec (Boulianne, 1998; 1999a; 1999b), avait remarqué que les organismes s'occupant de sécurité alimentaire tendaient à être moins en mesure de contribuer à la participation citoyenne que des jardins fonctionnant selon une logique territoriale, en raison du fait que ces premiers adoptaient souvent une approche « assistancialiste » (Boulianne, 1999a : 24) et palliative (*id.* 1999b : 69). Ce qui est intéressant au sujet de la présente étude est qu'elle s'est intéressée justement à une initiative s'occupant de sécurité alimentaire, mais adoptant aussi une approche d'empowerment explicite. Ainsi, il se dégage de notre recherche que les résultats moins probants, au sens du niveau de participation et de prise en charge, qui caractérisent les organismes oeuvrant auprès d'une population vulnérable, tiennent tout autant à la vulnérabilité même de la population qu'au type d'approche adopté.

Cependant, cette chercheuse note aussi qu'une « lecture sectorielle du développement » (Boulianne, 1999b : 69) semble contribuer à ghettoïser les groupes de jardiniers et jardinières et à reproduire ainsi les rapports sociaux qu'elles cherchent à transformer. À l'heure actuelle, l'approche d'Action Communiterre combine une logique territoriale, celle de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce, ainsi qu'une logique sectorielle cherchant à rejoindre *les personnes les plus défavorisées* de cet arrondissement. Nous pouvons nous demander si le fait de tenter d'augmenter la mixité des conditions au sein des jardiniers et jardinières ne contribuerait pas à une plus grande intégration de ceux et celles vivant une marginalisation et une fragilité sociales. Cependant, il faut remarquer qu'une telle approche diminuerait par ailleurs le nombre de ces personnes vulnérables rejointes par l'organisme et diluerait ses efforts concernant la sécurité alimentaire. La réponse à la question de la logique à adopter, sectorielle ou territoriale, nécessiterait donc une étude plus approfondie, ainsi que d'être examinée à la lumière de chaque cas particulier.

Enfin, nous avons observé que la nature collective du jardinage n'était pas un obstacle à l'appropriation du projet par les participants, comme il l'avait été suggéré par les résultats de Boulianne (1999b : 67-68). Malgré la nature collective du projet, une place est laissée à l'initiative des personnes impliquées dans l'élaboration du jardin, même si la liberté individuelle doit rencontrer l'assentiment démocratique du groupe. Ainsi, une certaine appropriation individuelle prend place en raison du fait que les jardiniers et jardinières ont tendance à faire les choses qu'ils ou elles maîtrisent bien : par exemple, ils ou elles vont continuer à faire les mêmes tâches et cultiver toujours la même section du jardin. Nous observons que les personnes ont tendance à s'identifier à des tâches ou à des parties du jardin. Ainsi, sur le plan de la contribution possible du jardinage collectif au développement local par le biais de la participation citoyenne, cette étude montre bien le potentiel que peut receler ce type d'initiative, mais démontre aussi les obstacles à une pleine prise en charge de ces projets par un groupe en situation d'insécurité alimentaire ou de marginalité sociale, économique ou culturelle. Cependant, cela n'entraîne pas que cette contribution, si elle paraît moins flagrante qu'au sein de jardins formés de jardiniers et jardinières disposant déjà du capital social et de l'autonomie leur permettant de se mobiliser, n'est pas pour autant moins significative. Comme le remarque Geneviève C. Guindon dans une étude au sujet de la contribution de l'éducation populaire à la participation citoyenne des personnes défavorisées, il s'agit de « personnes qui peuvent avoir un parcours plus long à effectuer avant d'être capables de jouer un rôle actif dans toutes les sphères de la vie en communauté » (Guindon, 2002 : 175). Ainsi, une initiative comme celle d'Action Communiterre, qui joue en ce sens un rôle significatif en termes d'éducation populaire, peut-elle contribuer à des étapes clés du cheminement menant les jardiniers et jardinières vers une participation citoyenne plus active. Ceci contribue à long terme à une transformation de la situation sociale de ces personnes défavorisées et à leur plus grande inclusion dans les processus démocratiques. Cependant, pour ce qui est de la contribution de telles initiatives à une transformation des *rapports sociaux* qui forment cette vulnérabilité, il semble peu probable qu'elle aboutisse à des changements réels sans être accompagnée d'actions se rapprochant des échelles où se structure l'exclusion.

Pour terminer, cette étude nous a permis de constater à quel point les champs de l'agriculture urbaine et du jardinage en commun gagneraient à être explorés plus avant, tant dans le contexte montréalais que québécois ou canadien. Peu d'études existent à ce jour examinant spécifiquement le rôle que les jardins peuvent jouer dans le développement des communautés en vue d'une transformation sociale plus large. En particulier, dans le cas de l'initiative d'Action Communiterre étudiée ici, certains aspects importants ont dû être mis de côté et gagneraient à être approfondis, surtout concernant les jardiniers et jardinières eux-mêmes et les membres de la communauté, car il serait intéressant de mieux comprendre l'impact des jardins collectifs sur ces individus, leurs rapports familiaux, ainsi que les rapports de voisinage dans les différents quartiers.

De même, mieux comprendre la dynamique engendrée par les initiatives d'Action Communiterre au sein du milieu associatif serait essentiel à une pleine compréhension de son impact en termes de développement local, car il est apparu que les partenariats et la concertation forment une dimension très importante de la réalisation de ses activités, ce qui a sans doute un effet en termes de capital social dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce ainsi qu'à Montréal. Par ailleurs, notons qu'au niveau québécois, il serait aussi intéressant de suivre de développement du jeune Regroupement des jardins collectifs du Québec dans les prochaines années.

Enfin, la question de l'effet et des bénéfices d'une approche sectorielle ou territoriale du développement par les jardins est aussi à explorer plus en détail et, à cet égard, la comparaison du Réseau des jardins de la Victoire avec d'autres expériences est une voie qui nous semblerait très féconde. Cette question ainsi que la compréhension plus globale du potentiel de l'agriculture urbaine pour le développement de la participation citoyenne et pour une transformation des rapports sociaux sur le long terme pourront bénéficier d'une analyse plus détaillée à mesure qu'une documentation sur des expériences concrètes sera développée.

Bibliographie

- ACTION COMMUNITERRE (2001). *Victoire !*, la revue du Réseau des jardins de la Victoire, vol. 1, automne.
- ACTION COMMUNITERRE (2002). *Victoire !*, la revue du Réseau des jardins de la Victoire, vol. 2, n° 2, automne.
- ACTION COMMUNITERRE (2004). *Victoire !*, bulletin d'Action Communiterre et du Réseau des jardins de la Victoire, vol. 4, n° 1, été/automne.
- ACTION COMMUNITERRE (2005a). Rapport d'étape, Contrat de Ville - développement social - lutte à la pauvreté.
- ACTION COMMUNITERRE (2005b). *Rapport d'étape au 25 octobre 2006, Subvention « Engagés dans l'action » 2006-2007.*
- ACTION COMMUNITERRE (2006a). Rapport final à la Ville de Montréal.
- ACTION COMMUNITERRE (2006b). *Rapport d'activités, avril 2005 à mars 2006.*
- ACTION COMMUNITERRE (2006c). *Profil*, rapport destiné à Centraide du Grand Montréal.
- ACTION COMMUNITERRE (2006d). *Victoire !*, bulletin d'Action Communiterre et du Réseau des jardins de la Victoire, vol. 6, n° 1, été.
- ACTION COMMUNITERRE (document 1), *Profile of the organization*, Montréal.
- BOUCHER, Jacques L., Pierre PAQUIET et Vincent BERTHET (1998). « Le développement social urbain : quel développement ? », dans *Économie et Solidarités*, vol. 29, n° 2, p. 17-22.
- BOUKHARAEVA et al., (2005) « L'agriculture urbaine comme composante du développement humain durable : Brésil, France, Russie », dans *Agricultures*, vol. 14, n° 1, p. 154-158.
- BOULIANNE, Manon (1999a). « Le potentiel des jardins communautaires pour le développement des collectivités locales: éléments pour l'analyse de l'intervention au Mexique et au Québec », *Cahiers du CRISES*, CRISES et CRDC-UQAH, 26 p.
- BOULIANNE, Manon (1999b). « Agriculture urbaine, rapports sociaux et citoyenneté; le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique », *Cahiers du CRISES*, CRISES et CRDC-UQAH, 90 p.
- BOULIANNE, Manon (2001). « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois; empowerment des femmes ou "domestication de l'espace-public" ? », dans *Anthropologie et Sociétés*, vol. 25, n° 1, p. 63-80.
- BOURQUE, Denis et Louis FAVREAU (2003). « Le développement des communautés et la santé publique au Québec », dans *Service social*, vol. 50, p. 295-308.
- BOUVIER-DACLON, Nathalie et Gilles SÉNÉCAL (2001). « Les jardins communautaires de Montréal : un espace social ambigu », dans *Loisir et société*, vol. 24, n° 2, p. 507-531.
- COSGROVE, Sean (1998). "Community Gardening in Major Canadian Cities", *Urban Agriculture Notes*, [<http://www.cityfarmer.org/canadaCC.html>].
- FAVREAU, Louis (1998). « Du local au global : enjeux et défis des nouvelles initiatives de développement local et d'économie sociale », dans *Économie et Solidarités*, vol. 29, n° 2, p. 1-13.

- FONTAN, Jean-Marc et al. (2006). « Le développement local dans un contexte métropolitain. La démocratie en quête d'un nouveau modèle? », dans *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 1, p. 99-127.
- GUINDON, Geneviève C. (2002). « L'éducation populaire : un outil essentiel à la démocratisation du social », dans *Lien social et Politiques*, n° 48, p. 167-178.
- GOTTLIEB, Robert et Andrew FISHER (1996). « Community Food Security and Environmental Justice: Searching for a Common Discourse », dans *Journal of Agriculture and Human Values*, vol. 3, n° 3, p. 23-34.
- HAMEL, Pierre (2005). « La métropole contemporaine et ses controverses », dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 49, n° 138, p. 393-408.
- JOHNSTON, Josée et Lauren BAKER (2005). « Eating outside de box: FoodShare's good food box and the challenge of scale », dans *Journal of Agriculture and Human Values*, vol. 22, p. 313-325.
- KLEIN, Juan Luis (2006). « La mondialisation, de l'État-nation à l'espace-monde », dans *Le monde dans tous ses États*, J.-L. Klein et F. Lasserre (dir.), Presses de l'Université du Québec, p. 47-70.
- LEVKOE, Charles (2006). "Learning democracy through food justice movements", *Agriculture and Human Values*, n° 23, p. 89-98.
- MALAKOFF, David (1995). « What Good is Community Greening? Research Supports All Those Common Sense Answers You've Been Using for Years -- But There Is Still More to Learn », Publications/Education Committee of the ACGA, Philadelphia, [www.communitygarden.org/pubs/whatgood.html]
- MOUGEOT, Luc J.A. (2006). *Cultiver de meilleures villes : agriculture urbaine et développement durable*, Ottawa, CRDI.
- REYBURN, Stefan (2002). « Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal », dans *VertigO*, vol. 3 n° 2, octobre, p. 27-35.
- REYBURN, Stefan et Gilles SÉNÉCAL (2004). « Le développement de l'agriculture urbaine communautaire à Montréal : de la formation d'un discours à l'émergence de nouvelles pratiques communautaires », dans *Environnement*, vol. 32, n° 2, pp. 51-65.
- SALDIVAR-TANAKA Laura et Marianne KRASNY (2004). « Culturing community development, neighbourhood and open space, and civic agriculture: the case of Latino community gardens in New York City », dans *Agriculture and Human Values*, no. 21, p 399-412.
- STATISTIQUE CANADA (2007). « Portrait de la population canadienne en 2006, Recensement 2006 - Chiffres de population et des logements », n° 97-550 au catalogue, 46 p.
[<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/popdwell/pdf/97-550-XIF2006001.pdf>]
- STIEGMAN, Martha (2004). *Au cœur de notre quartier; un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, Montréal, Action Communiterre, 72 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, *Historique des jardins*,
[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=65,2999529&_dad=portal&_schema=PORTAL]

WARMAN, Dena Sacha (1999). "Community Gardens: A Tool for Community Building", A Senior Honour Essays, dans *Urban Agriculture notes*, City Farmer [www.cityfarmer.org/waterlooCG.html#2]

WOODSWORTH, Alexandra (2001). "Urban agriculture and sustainable cities", dans *Urban Agriculture notes*, City Farmer [www.cityfarmer.org/alexandraUA.html]

Annexe : Schémas d'entrevue

Schéma pour l'entrevue avec la coordonnatrice actuelle d'Action Communiterre

Citoyenneté sociale

1. Qu'est-ce que cela signifie « l'approche d'empowerment »? Quelles stratégies sont mises en œuvre pour réaliser cet objectif?
 - Dans l'analyse bibliographique : Le jardinage, les ateliers de formation, les ateliers de vie démocratique, les activités sociales
2. Pourquoi les participants viennent-ils?
 - Dans l'analyse bibliographique : Sécurité alimentaire et légumes biologiques, rencontrer des gens, activité de jardinage
3. Bénéfices personnels identifiés.
4. Quelles types de rapports se créent entre les jardinier(e)s? (prêts, dons, conseils, bavardage personnel, etc.)
5. Est-ce que les jardinier(e)s se voient à l'extérieur du jardin?
6. Comment est-ce que les jardinier(e)s utilisent la nourriture qu'ils amènent chez eux (consommation par la famille, dons, ventes) ?
7. Est-ce qu'il y a des conflits ?
8. Y a-t-il des participant(e)s qui s'en vont vers le jardinage communautaire une fois qu'ils se sentent aptes à jardiner tous seuls?

Citoyenneté solidaire

9. Impact de la participation sur relations familiales et de voisinage
 - Est-ce qu'il y a du vandalisme?
 - Est-ce que les jardinier(e)s sont des habitants du voisinage?
 - Est-ce que les gens du voisinage connaissent le jardin?
 - Est-ce que les gens du voisinage viennent à la fête des récoltes?
10. Est-ce que ce sont les jardinier(e)s qui décident des règles du jardin?
11. Est-ce qu'ils les respectent?
12. Est-ce qu'il y a des jardinier(e)s qui prennent des responsabilités précises?
13. Comment se fait la répartition des légumes au jardin?

Citoyenneté sociopolitique

14. Pouvez-vous m'expliquer plus en détail le contenu des ateliers de Vie démocratique?
 - Ce sont des gens de quels jardins qui y participent?
 - Combien de gens y participent?
 - Quelle proportion des jardinier(e)s pensez-vous apprendrait en y participant?
15. Les jardinier(e)s s'impliquent-ils dans d'autres organismes?

Données statistiques

1. Sur les différentes activités et le taux de participation.
2. Combien de participants par jardins
3. Est-ce qu'il y a beaucoup de différence entre les jardins?
4. Données sur les différentes activités et le taux de participation.
5. Combien avez-vous de membres?
6. Combien de jardiniers sont membres, participent aux comités ou au CA?

Schéma pour l'entrevue avec l'ancienne coordonnatrice du projet de jardins

Historique

1. Quel processus a mené à la fondation d'Éco-initiatives en 1997?
2. Qui a été à l'origine de ce projet?
3. Pourquoi dans NDG?
4. Ont-ils mobilisé des partenaires? Qui les a appuyés?
5. Quel était le rapport avec le projet d'Éco-quartier?
6. À l'origine, quel était le statut du jardinage collectif parmi les objectifs d'Éco-initiatives?
7. Les initiateurs se sont-ils inspirés des expériences de jardinage collectif qui existaient déjà au Québec (Bonaventure en Gaspésie, Moisson des Pays d'en haut à Sainte-Agathe, jardin à Saint-Hubert)?

Fonctionnement initial

8. Est-ce que la structure organisationnelle d'Éco-initiatives était différente de la structure présente d'Action Communiterre? (CA, équipe, comités, membres et participants)
9. Comment se faisait le recrutement des participants au début?
10. L'ancienne mission d'Éco-initiatives dit que l'organisme est « un organisme charitable sans but lucratif dédié à la sécurité alimentaire, l'agriculture urbaine, et la conservation de la biodiversité ».
 - a. Est-ce que selon toi l'organisme avait une approche d'assistance sociale?
 - b. Si oui, à quel moment l'approche d'empowerment a-t-elle été introduite?
11. Quelles étaient les activités autres que le jardinage?
12. Que comprend l'expression de « solidarité sociale » dans la mission actuelle d'Action Communiterre?

Réorganisation

13. Pourquoi a-t-on décidé de laisser de côté le programme d'Éco-quartier en 2002?
14. De quelle façon est-ce que les partenaires d'Éco-initiatives ont changé avec ce changement de mission?
15. De quelle façon est-ce que ce changement de mission a transformé les rapports avec les gens et les acteurs du quartier?
16. Est-ce que le changement de mission a amené des transformations dans le fonctionnement des *jardins*? Si oui, lesquelles?
17. Est-ce que cette réorganisation a amené des changements dans :
 - a. Les impacts du jardinage sur les jardinier(e)s?
 - b. Les impacts des jardins sur la communauté?

Fonctionnement des jardins

18. Est-ce que les jardinier(e)s sont automatiquement membres d'Action Communiterre?
19. Comment fonctionnent les jardins?
 - a. Comment prend-t-on les décisions?
 - b. Qui décide de ce qu'on cultive dans les jardins ?
 - c. Qui décide de *où sera planté quoi* et de la manière d'organiser le jardin?
 - d. Est-ce que les variétés cultivées varient en fonction des cultures représentées parmi les jardinier(e)s?
 - e. Comment se fait la répartition des tâches?
20. Est-ce que tout cela a changé dans les derniers dix ans?
21. Est-ce que tu sens que ça leur manque aux jardinier(e)s, de ne pas avoir d'espace à eux?

Rapports sociaux établis

22. Quels rapports est-ce que les jardinier(e)s nouent entre eux? (conseils, bavardage, don...)
23. Est-ce qu'ils se voient à l'extérieur du jardin?
24. Est-ce que les jardinier(e)s se sentent plus autonomes grâce à leur participation au jardin?